

Association Amicale

DES

Anciens Elèves et Maîtres

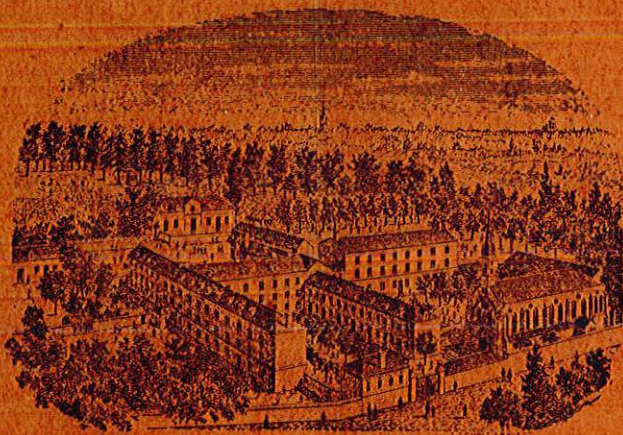
du Collège de Lesneven



TROISIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



3 SEPTEMBRE 1913



BREST

Imprimerie de la Presse Libérale, 4, rue du Château, 4

1913

Association Amicale

DES

Anciens Elèves & Maîtres

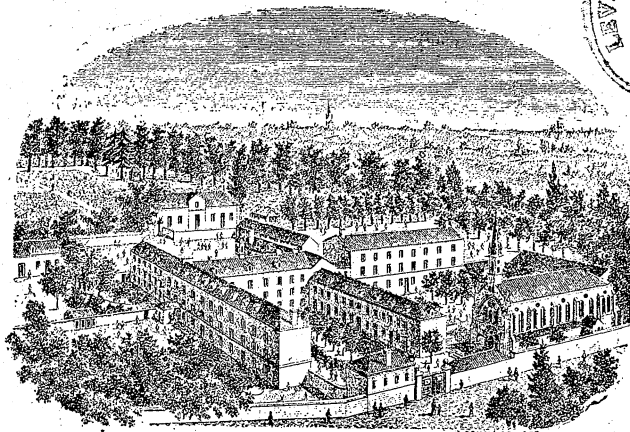
du Collège de Lesneven



TROISIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



3 SEPTEMBRE 1913



BREST

Imprimerie de la Presse Libérale, 4, rue du Château, 4

1913

Troisième Assemblée Générale

Ceux qui parlent encore latin se demandent avec angoisse ce que va devenir leur fameux *assueta vilescunt*. Il est certain que tout tourne contre lui depuis longtemps. Surcroît de malheur ! L'Association amicale des anciens élèves et maîtres du Collège de Lesneven vient de prouver à son tour qu'il n'est pas toujours vrai de dire qu'on se lasse de tout. Peut-être, pour couper court aux appréhensions de plusieurs, le Comité se décidera-t-il un jour à ne plus nous convoquer que de loin en loin ; mais, pour le moment, l'expérience est faite et il estime qu'il y a lieu de croire non-seulement à la possibilité, mais encore au plein succès des réunions annuelles.

Celle du 3 septembre dernier fut, en effet, tout aussi belle que les deux précédentes. S'il s'en est fallu de quelques unités pour qu'on fût à plus de trois cents, en revanche quelle n'est pas la qualité de ceux qui nous honorèrent pour la première fois de leur présence ! N'est-ce donc rien que d'avoir eu pour commensaux les Jacob, les Masson, les Le Moan ? des capitaines de la taille d'Henri Barjou, d'Auguste Guéguen, de Lucien Pilven ? des Launay, des Emmanuel Gaudiche, des Kernéis, des Paul, des Pierre ? des Le Bouvier, des du Rusquec, des Rosec, des Raoul de Kerdanet ? des Batany, des Bleunven, des Le Hir, des Vergos ? des Cotten ? des Le Roy, des Even, des Pochard, des Le Guen, des Cavarec, des Calvez, des Cam, des Corre ? des Jean Monot, des Abautret ? des Falhun, des Nicolas, des Keraudren, des Eugène Guillermit ?... et tant d'autres qui se sont à tel point engagés dans ma mémoire que je ne puis plus les en tirer. Pour combien ne faut-il pas enfin compter l'éloignement même de ceux qui nous ont exprimé d'une manière si aimable tous leurs regrets d'être retenus chez eux par leur service, leur état de santé ou la distance ? Car il faut le dire, on nous a répondu de partout : du pays de Galles, du Sénégal, du Canada, des cinq parties du monde.

Que de jolies choses nous furent encore écrites à cette occasion et que d'heureuses indiscretions devraient nous être ici permises ! C'est ainsi que nous avons appris que notre pauvre malade de l'an dernier va mieux, mais hélas ! toujours en Suisse et demandant à Dieu, aux montagnes de le guérir, soupirant surtout après l'heure où il lui sera loisible de venir en personne nous dire combien il aime son vieux collège. Ciel ! par quelles émotions il faut se laisser envahir lorsqu'on dépouille, en qualité de secrétaire, la correspondance d'une *Amicale* toute bouillonnante de noms qui vous remuent ! L'un vous prend une larme, c'est entendu ; l'autre vous noie dans un rayon de soleil, témoin cette lettre qui, je ne sais comment, me tombe sans cesse sous la main et devança même notre appel du 16 août :



Document numérisé en 2017

« CHER MAÎTRE,

» Le croirez-vous ? un de mes collègues s'est avisé l'autre
 » jour de me dire, en me jetant un numéro du *Mercur* : « On y
 » parle de ton Lesneven. — En mal ? — Non, en bien. Nourri
 » dans le *sérail*, tu en connais les détours ; rectifie donc et
 » mords... mords ! Le témoignage du sincère *Bleu de Bretagne*
 » que tu es ne saurait être banal. » Je vous avoue que j'avais
 » réellement la fatuité de croire qu'il ne serait pas banal du
 » tout, mais cependant pas celle de m'imaginer que j'allais faire
 » tout ce qu'on me demandait. Il me disait de mordre et je sen-
 » tais mes dents de vieux loup breton qui brusquement s'émous-
 » saient, et la haine (oh ! le vilain mot et la vilaine chose) que
 » trop généreusement me supposait le malheureux se fondait
 » délicieusement en profond attendrissement. Ah ! *vieille Boîte*,
 » *vieux Bahut*, dire que je n'ai jamais cessé de t'aimer !... Que
 » veux-tu ? les sauces, à Lesneven, étaient peut-être quelquefois
 » mal liées en ce temps-là ; mais de solides amitiés s'y tissaient
 » d'une trame indestructible (1).....

» Cher Maître, me murmurait un autre du fond de la
 » Grande Asie, j'ai eu, l'an dernier, l'agréable surprise de rece-
 » voir le compte rendu de la deuxième Assemblée générale. J'ai
 » ainsi vu qu'un ami inconnu avait eu l'heureuse idée de m'ins-
 » crire sur la liste des Membres de l'Association amicale et je
 » me suis empressé de lui donner raison en faisant parvenir au
 » Trésorier la somme de quinze francs pour les années 1911, 12
 » et 13. Je regrette que la distance m'empêche de me rendre
 » aux réunions annuelles ; mais le compte rendu qui en est donné,
 » à en juger par le numéro que j'ai sous les yeux, reproduit fidè-
 » lement la physionomie de ces *meetings* de la cordialité, où la
 » voix de la bonne camaraderie est seule autorisée à se faire en-
 » tendre. Puis-je vous demander de me faire aujourd'hui l'hon-
 » neur d'être mon parrain pour entrer dans la nouvelle Associa-
 » tion. J'escompte, au reste, le plaisir de pouvoir, à mon prochain
 » voyage en France, vous rendre mes devoirs et serrer dans une
 » douce étreinte la main de mes vieux camarades, particulière-
 » ment de ceux qui firent avec moi sous votre discipline, il y a
 » quarante ans, leur classe de *Fore ut*, je veux dire la *Sixième*... »

(1) La citation doit se borner là, pour la bonne raison que l'on est arrêté par ce qui échappe ensuite à cet ami de trop aimable pour ses vieux maîtres, spécialement par la difficulté d'extraire comme il faut et sans éraflure le joli joyau suivant : « Ce cher Monsieur Le Guillou ! je me le représente toujours comme un profil de médaille antique... une médaille illuminée par une âme resplendissante. Brave homme ! saint homme ! Je te devais bien ce salut filial, cher Maître, car, en m'enseignant les *Humanités*, tu m'as enseigné l'*humanité*, et aujourd'hui que la neige des ans commence à blanchir mes tempes, je m'efforce de donner à mon âme un peu de cette sérénité qui caractérisa toujours la tienne. Oh ! pense donc, je te tutoie... mais ne nous as-tu pas fait remarquer un jour qu'on ne dit pas : *Monsieur César*, *Monsieur Cyrus* ? Or, je te place encore bien au-dessus d'eux. Je t'ai connu, toi, délicieusement !... Je ne les connais, eux, qu'à travers des Commentaires... qui m'ennuient. »

Entre nous, comme la plume doit trembler entre les doigts, lorsque le cœur s'agite de la sorte ! mais aussi comme il convient de remercier Dieu de nous avoir donné le moyen d'établir au bout d'un mot une véritable télégraphie sans fil ! On aurait tort vraiment de ne pas reconnaître que tout vibre dans l'air après de telles percussions et que mille ondes révélatrices se poussent jusqu'à nous pour nous occuper délicieusement et, avec la connivence de notre mémoire ou de notre imagination, faire durer l'entretien.

D'ailleurs, c'est bien en vue de traduire cet état d'âme que tant de têtes se rapprochaient, au fur et à mesure que les Associés pénétraient cette année par la porte nouvelle dans le nouvel Etablissement que paraît vouloir être désormais le Collège de Lesneven.

Car il absorbait déjà toute la vue, même au détriment des plus belles effusions. On était comme écrasé par toutes ces constructions qu'on avait sous les yeux et l'on allait, l'on se pressait pour mieux voir et pour tout admirer. Cependant les travaux n'étaient point encore terminés et il arrivait à plusieurs d'entre nous de se demander si la rentrée des classes ne se ferait pas dans des conditions assez ennuyeuses pour Monsieur le Principal et le personnel de la Maison, sinon pour l'élève, qui s'accommodera toujours, lui, un peu par tempérament, d'un remue-ménage plein de surprises et de nouveautés. En y regardant bien, l'on constatait cependant qu'il y avait déjà un très beau bâtiment complètement achevé, celui-là même qui eut l'insigne honneur, si l'on veut se donner la peine de se le rappeler, d'être désigné sous la dénomination quelque peu pompeuse de *Vaisseau de haut bord* dans l'appel du 16 août 1913.

Quant aux deux *Frégates de première ligne*, on pouvait les lancer ; mais c'était tout. Elles avaient déjà bonne mine et cela nous suffisait, bien qu'elles nous causassent à la longue le désagrément de nous enlever une illusion, en nous faisant trop percevoir les bruits qu'y produisaient les travaux des ouvriers. Heureusement pour notre sens imaginaire, il nous restait la ressource d'y découvrir les éléments d'une autre comparaison. Rien n'empêchait, en effet, d'y entendre comme les timides essais d'un orchestre dans lequel chaque groupe utilisait ses moyens : les maçons le marteau, les plâtriers la truelle, les peintres leurs meilleures cordes vocales.

Mais disons aussi qu'avec les flots vivants qui se répandaient dans la Cour d'honneur naissaient et s'ouvraient pour ces braves artisans de nouvelles sources d'inspiration, particulièrement celle du silence. Insensiblement tout se tut là-haut et, aux fenêtres, apparurent des visages et des blouses qui firent croire à une suspension générale du travail. Cela se présentait bien. Il était neuf heures et demie et Monsieur l'abbé Moënnier, notre cher et dévoué Principal, avait besoin qu'on lui livrât tous les passages pour la bénédiction solennelle des nouveaux bâtiments. Je le vois encore attirant à sa suite tout un lacet humain et donnant, dans chaque pièce, aux murs leurs baptême, aux anges leur destination, aux démons leur congé.

Et nous allions, nous allions toujours par le long dédale qu'offraient les corridors et nous nous extasions devant l'ampleur de

ces maisons neuves, laquelle contrastait tant avec l'exiguïté des anciens *Poulaillers*. Nous félicitions la jeunesse et l'enfance qui auraient la possibilité d'en jouir ; nous gémissions d'avoir passé l'âge où l'on commence ses Études. Au moins nous en avions l'air, car de nous remettre réellement au niveau de nos dix ans, c'était une autre affaire, à en juger d'après certains regards qu'échangeaient avec leurs voisins ceux-là mêmes qui déjà paraissaient avoir quelque ressemblance avec la feuille jaunie ou se sentaient, comme un vieil arbre, à la merci d'un souffle.

Mais il ne s'agissait pas de mourir et j'étais tenté de leur dire : venez plutôt, mes amis, venez prier pour ceux qui ne sont plus et reconforter vos âmes par une pieuse assistance à la sainte Messe que va célébrer Monsieur le Chanoine Grall, curé-doyen de Ploudalmézeau, désormais si vivant. Il y a quelques mois, nous tremblions pour sa santé ; beaucoup pensaient que Dieu nous l'allait ravir et lui-même se préparait à se l'entendre dire. Eh non, Michel Grall ne peut pas nous quitter si tôt et, comme l'affirmait naguère un grand Evêque, en lui appliquant une parole de Bossuet, c'est une âme toujours maîtresse du corps qu'elle anime. Aussi bien est-il ici chez lui. Enfant de l'illustre *Evenopolis*, il a fait dans ce collège ses brillantes Études ; mieux que cela, il lui a donné les quinze premières années de sa vie sacerdotale et l'on sait que, pour couronner sa carrière de professeur et avant de partir pour le rectorat de Lanhouarneau, il fit recevoir au Baccalauréat de Rhétorique, en Juillet, neuf élèves, sur neuf qu'il présentait.

Mais silence ! nous sommes à la Chapelle. C'est l'heure des réflexions profondes et Monsieur Grall est là qui nous en donne l'exemple. Nous ne songions qu'à stéréotyper la belle carrière qu'il a déjà fournie ; voyez comme il descend des hauteurs de l'autel pour dire du plus bas possible à Dieu combien il fait peu de cas des succès qui ne rapportent qu'une gloire humaine. Ô douce et sainte Religion, quels héros tu nous donnes ! car c'est pour la quinze millième fois au moins que les anges voient ce prêtre dans l'attitude humiliée que comporte le psaume *Judica me, Deus*. Imitons-le par la pensée et préparons-nous pieusement à écouter dans quelques instants avec toute notre docilité chrétienne le beau discours que l'on attend du cher et vénéré Professeur de Première, Monsieur l'abbé Steun. Pardon ! je vais encore peut-être vous distraire un peu ; mais, Dieu merci ! *ce ne sera que sur papier* et il n'y aura pas de péché du tout. Ce bon Monsieur, vous ne le saviez peut-être pas, nous a, lui aussi, depuis qu'il exerce, fait le joli cadeau de deux cent cinquante-six bacheliers. Chut ! il pourrait nous entendre, car il est agenouillé là, tout près, dans la petite chapelle latérale du Sacré-Cœur. Voici même qu'il se lève et se dirige vers la chaire. Soyons tout oreilles à ce qu'il nous va dire. Mais voyez donc comme l'émotion embellit encore les orateurs. Dieu ! qu'il est pâle !... oh ! de visage seulement. Écoutons.



*Videte opera Dei.....
..... et auditam facite vocem laudis ejus.*
(Ps. 65, v. 4-7)

MESSIEURS,

L'année dernière, le vénérable Monsieur Rossi, l'un de ceux qui ont le plus généreusement contribué à lancer vers le ciel l'hymne gracieux et délicat qu'est cette chapelle, vous étonnait en se demandant à quel titre il montait dans cette chaire. Je me garderai aujourd'hui de poser une telle question. Je l'ai fait en vain ailleurs. Je me suis heurté à l'obstination d'une autorité dont vous pouvez par là mesurer la bienveillance. C'est du collège que je dois parler et c'est dans vos cœurs que je veux trouver les raisons qui vous ont poussés à revenir aussi nombreux que jamais dans ce qui fut la demeure familiale de votre jeunesse. Vous y êtes accourus pour célébrer la fête du souvenir et de la reconnaissance, la fête de l'amitié, et, peut-être cette année particulièrement, celle de l'espérance.

C'est d'abord la fête du souvenir chrétien adressé à ceux qui ne sont plus. Dans notre Bretagne on croit à la vérité du beau vers :

C'est la cendre des morts qui créa la patrie.

Le cœur breton est trop vaste pour les destructions de l'oubli. Et dans cette évocation nous trouvons pour nous-mêmes de si précieuses leçons ! En parcourant chaque année la liste que dresse fidèlement notre secrétaire des amis qui sont partis, une émotion mélancolique, mais bienfaisante, nous saisit. En pensant à eux, nous sentons le besoin de nous faire signe et de nous grouper, pour nous appuyer dans la vie. La mémoire de ceux qui manquent au rendez-vous nous tire des illusions où il est si agréable de s'aveugler, et nous sommes heureux, n'est-ce pas, de la pensée que, dans cette chapelle, ceux qui viendront après nous feront monter, à leur tour, un prêtre à cet autel, pour attendrir en notre faveur la miséricorde divine.

Ah ! qu'ils sont nombreux ceux que nous aurions voulu voir assis à nos côtés et qui ne vivent plus que dans la fidélité de nos pensées ! Que nous en avons vus mourir de jeunes ! et vous reconnaîtrez avec moi qu'ils étaient souvent les meilleurs. C'était autour d'eux qu'on se réunissait ; leur élan entraînait ; ils illuminaient le collège du rayonnement de leur âme ; ils rêvaient le service généreux des plus nobles causes, qu'ils faisaient aimer, et, à peine nous avaient-ils quittés, que Dieu les invitait à déployer vers Lui leurs ailes angéliques. Avec quelle force ils savaient mourir ! Ils s'étaient, sans autre ambition que celle de la perfection dans le devoir, imposés aux honneurs par l'éclat de leurs services. On fondait les plus belles espérances sur ceux que, arrivés aux sommets, ils allaient rendre à leur pays. Et voici qu'ils ont, sans avoir achevé leur carrière, incliné le front sous l'appel de Dieu. L'un d'entre eux, l'amiral Prat, nous avait promis de venir cette année faire

hommage à son vieux collègue des dignités que nous avons si impatiemment désirées pour lui, et voici que, seul, son souvenir funèbre va être tout à l'heure associé, à l'autel, à celui de son saint et fraternel ami, l'abbé Le Guillou, par le prêtre qui était le plus digne d'entrer en tiers dans leur intimité. Oui, c'est une pieuse et salubre pensée que d'inaugurer par une prière pour les morts la fête des survivants. Ni les élèves, ni les maîtres d'ici qui sont partis ne sauraient se désintéresser là-haut de ceux qui leur succèdent, et nous avons bien fait de rattacher notre Association à la Communion des saints.

Dans ce vieux collège, toujours en renouveau et toujours le même, circule la sève d'un cœur riche de force et de tendresse. C'est avec les vieilles pierres du passé qu'il est en train de se faire une splendide jeunesse. Son âme n'a pas changé. Le même ange que Dieu chargea, dès ses débuts, de présider à ses destinées, continue à lui garder les mêmes empreintes. Nos jeunes gens ne gaspillent pas l'héritage que vous leur avez transmis. Conservateurs des traditions d'une race courageuse et fidèle entre toutes, ils aiment naturellement le travail ; ils ne se refusent pas aux exigences les plus sévères de leurs maîtres, qu'ils savent inspirés par la préoccupation de leurs plus graves intérêts, et l'on est ravi quand, après des mois d'efforts incessants, l'on constate qu'il en est toujours parmi eux, auxquels on n'a pu une seule fois adresser le moindre reproche. Et ils aiment naturellement que l'on distingue les meilleurs. Quand ils organisent leurs réunions de piété, ou quand on les consulte, à l'occasion, avant de décerner le prix d'Excellence, ils font du suffrage universel un usage qui pourrait parfois servir d'exemple ailleurs.

Quand des maîtres nous quittent pour se rapprocher du clocher natal, ils ont un regret qu'ils expriment avec une touchante et flatteuse monotonie : ils ne trouvent pas au même degré des élèves laborieux et disciplinés, avec la confiante docilité d'une conscience chrétienne. Les nôtres n'ont qu'un défaut, que vous leur avez transmis, l'excès de modestie. Ils ont une trop grande défiance d'eux-mêmes et trop peu le don de se faire valoir. Ils sont ce que vous avez été et je suis sûr que chacun d'entre vous reconnaît ses condisciples d'autrefois dans l'exactitude de ce portrait d'aujourd'hui.

Aimons l'originalité de notre vieille maison. Parmi nos confrères laïques du professorat, il en est qui furent d'abord nos condisciples : ils n'ont eu dans la suite d'autre ambition que de se donner à leur collègue. Il en est qui pouvaient croire, à leur arrivée parmi nous, qu'ils échouaient, en commençant leur carrière, dans une Sibérie dont l'exil ne serait pas durable : vous savez avec quelle fidélité ils nous sont restés, inaccessibles aux séductions des avantages qu'on leur offrait et aux ambitions qu'auraient si bien justifiées leurs éminents mérites. Nous permettons amicalement à un collègue voisin de se glorifier ; mais nous protestons qu'il n'a pas le monopole de ces professeurs de mathématiques qui peuvent répéter le mot du grand oncle d'Ozanam : « Il appartient aux théologiens de chicaner, au Pape de définir, et au géomètre d'aller au ciel en perpendiculaire. » Si l'un de ces maîtres, cédant à des scrupules que nous déplorons, aspire à la retraite, soyez sûrs que ce n'est pas pour l'inaction : il a mis cette plume qui traduisait si finement les histoires naïves

d'Hérodote et les délicatesses de Virgile au service d'un secrétariat du peuple, se plaignant seulement de n'être pas assez occupé. Je passe, et c'est à regret, car nous avons le droit de rendre cet hommage devant l'autel de cette chapelle.

Qui dira, pour nos enfants, le profit qui leur vient de maîtres tant aimés ? Ici le respect humain est bien inconnu : ceux qui se destinent simplement à la vie chrétienne dans le monde donnent parfois des leçons de piété à des condisciples dont la vocation est plus haute. La foi est sereine, car, outre qu'elle a été assise, dans la famille, sur des fondements inébranlables, nos élèves peuvent facilement constater qu'on n'attaque notre croyance qu'en faussant le sens de notre doctrine, ou en lui opposant d'éphémères sophismes, dont les débris encombrant l'histoire de la pensée humaine. Et l'on suit d'instinct la règle que traçait autrefois M. Le Guillou à M. Prat, qui le consultait souvent des lointaines mers de Chine sur l'attitude à garder devant les surprises de contradiction qui lui venaient d'un collègue incrédule : « S'il t'arrive d'être pris sans vert, commence par faire intérieurement un acte de foi. Dis au bon Dieu : « Je crois ; mais je ne sais comment me tirer de ce mauvais pas. » Cet acte d'humilité sera récompensé : une réponse intérieure te sera inspirée du Ciel. »

Dans la riche simplicité de ce langage se trouve bien marqué l'esprit de foi qui anime les anciens et les jeunes de Lesneven. Leur foi est confiante : elle accepte les obscurités voulues par Dieu pour qu'elle soit plus méritoire. Elle est éprise de lumière ; mais elle sait aussi, avec Pascal, que la première démarche de la raison est de reconnaître qu'il y a un infini de vérités qui lui échappent. Elle est vivante, pratique et conquérante, parce que, besoin profond et trésor de l'âme, elle n'est ni hérissée, ni querelleuse.

Un observateur loyal, mais indifférent, reconnaissait dernièrement que, de tout l'Ouest de la France, la région du Léon est la plus avide d'instruction ; en est-il dans toute la France de plus fidèle ? Aussi, par dessus les désaccords superficiels de pensée ou de sentiment, souvent inévitables, vous êtes de ceux qui peuvent toujours se serrer les mains. Oh ! le mot bienfaisant du grand Pasteur : « Oui, j'ai la foi du Breton ; si j'avais mieux étudié, si j'étais meilleur, j'aurais la foi de la Bretonne. » Cette distinction, messieurs, est pourtant injuste pour vous, et l'on pourrait appliquer à tous les amis groupés aujourd'hui autour de cet autel, qui leur a donné une âme commune, le mot d'un philosophe chrétien défendant l'Eglise : « C'est l'assemblée de ceux qui veulent penser avec Dieu, penser comme Dieu. »

Aussi les amitiés nouées à Lesneven sont de celles que ne refroidit pas le temps. On y accourt de directions différentes : ici le fils du paysan ou de l'ouvrier coudoie amicalement le fils du député ; tous se ressemblent, en y arrivant, par ce qu'il y a de meilleur dans l'éducation, la distinction des sentiments, la droiture du cœur. Aucun élève n'y a jamais souffert de ces humiliations qui aigrissaient autrefois l'âme de Michelet et contribuèrent plus tard, dit-on, à troubler la sereine impartialité de son Histoire. On s'aime ici entre enfants, parce qu'on se plaît sans nul alliage de vues intéressées ou de préoccupations vaniteuses. Et ces liaisons, fortifiées par la communauté des convictions, comme par

l'ardente émulation du travail, ainsi que des chevaliers sur un champ de bataille, gardent je ne sais quoi de fort et de doux qui les rend très durables. « Amitiés d'enfance ! » D'être écloses au matin de la vie les embaume d'un parfum qui ne s'évapore pas. A travers les vocations différentes les cœurs maintiennent l'union. Ainsi il arrive que le prêtre est, pour son ami laïque, un réconfort de l'âme aux jours sombres, et n'a pas à souffrir lui-même de l'isolement où il est rejeté ailleurs par les hommes du monde. C'est là un fait constaté, messieurs ; il serait étrange qu'on nous en fit un reproche, à moins qu'on ne se plaigne que la France souffre de l'excès d'union entre tous ses enfants. Prêtres et officiers, propriétaires à la campagne, hommes d'affaires dans les bureaux, représentants si aimés de nos aspirations bretonnes dans les plus hauts conseils de l'Etat, médecins du corps, si précieux aux âmes, avocats que bénirait saint Yves, tous frères dans la grande charité chrétienne et patriotique, le Christ vous unit.

Le Christ vient toujours ! à notre jeunesse pour la faire grandir ; à notre maturité pour l'épanouir, à notre vieillesse pour lui apprendre à mourir, à nos fautes pour nous en guérir, à nos épreuves pour nous aider à en supporter et sanctifier le fardeau, à nos élans pour en rendre l'essor invincible. Il est infiniment le meilleur ami, celui qui ne demande qu'à se donner et auquel on ne peut offrir que ses propres dons. Nous tâcherons de l'aimer plus que tout le reste et de l'aimer plus que tous les autres. Nous l'écouterons dans son Evangile ; nous lui parlerons dans l'intimité de nos prières ; nous recevrons le don total qu'il nous fait de Lui-même et de tous ses mystères dans l'Eucharistie. Seul, quand tout se transforme autour de nous, Lui demeure vivant et vainqueur. Et, parce qu'il est au milieu de nous, notre fête d'aujourd'hui est celle de l'espérance.

Je crois bien que l'ange de la paroisse est aussi chargé des destinées de notre collège avec son invincible devise : « *Quis ut Deus ?* » C'est au milieu des ruines que notre laborieux essaim de cette année a joyeusement et, vous le savez, heureusement travaillé. C'est la tradition de Lesneven de se rajeunir sans cesse et de conquérir l'avenir avec les débris respectés du passé. Les hommes éminents qui ont autrefois présidé à la vie de cette maison y revivent pleinement, par le choix d'une Providence aimante, dans celui qui est aujourd'hui chargé de les continuer. Le vénéré M. Bergot se retrouve parmi nous, avec la jeunesse et l'entrain de son audacieux dévouement, dans l'héritier excellent de toutes ses traditions et, dans cette tâche de promouvoir les intérêts de son collège, tout Lesneven l'appuie, vous le savez, avec une intelligente et fidèle unanimité. Notre jeunesse, par le riche ensemble des qualités que vous aimez, aurait de quoi rendre les aînés jaloux, si les aînés, dans cette famille, étaient accessibles à la jalousie. Pourtant c'est de vous surtout, messieurs, que dépend l'avenir. C'est en votre appui cordial, actif, dévoué que Lesneven veut mettre sa confiance. Cette confiance ne sera pas trompée, car nous la déposons aux pieds de Notre-Dame Auxiliatrice. Elle a béni maternellement toutes les générations qui se sont succédé dans cette maison. Son bras est toujours aussi fort et son cœur aussi tendre. Elle voudra rester toujours la reine de nos études.

Ainsi soit-il.

Trois mois se sont écoulés depuis que ce discours a retenti sous la voûte de notre chapelle, et elle s'obstine à en répéter les échos. Trois mois nous séparent du jour où il nous fut donné de l'entendre, et c'est comme si nous étions encore suspendus aux lèvres de l'orateur qui le prononça, tant l'impression qu'il fit sur nos esprits et sur nos cœurs fut forte et profonde ! Merci, Monsieur Steun. Merci aussi pour la grâce charmante que vous avez mise à vous laisser ravir des feuillets qui nous étaient nécessaires, et à faire dire si gentiment à votre modestie : « Un autre ne les aurait pas eus. »

Un autre !... est-ce parce qu'il y a là-bas, au loin, une année scolaire 1881-1882, ou parce qu'on a vécu côte à côte, dans la même profession, pendant plus de vingt ans, ou enfin parce qu'on m'a laissé toute la tristesse du *De Profundis* à réciter pour les chers associés décédés ? Chose extraordinaire ! cette fois c'est le secrétaire lui-même qu'on a chargé de proclamer, devant une assistance profondément émue, les noms des pauvres disparus, ces noms qu'il se proposait seulement de porter au tableau que l'on trouvera plus loin, je veux dire au Nécrologe du compte rendu.

Oh ! ce *De Profundis*, comme Monsieur l'abbé Steun nous aida, sans s'en douter, à le bien dire ! Oui, certes, nous avons prié de notre mieux, car nous étions encore sous le charme délicieusement accablant de ces phrases pleines de larmes que l'orateur avait fait passer de son cœur dans les nôtres et qui revenaient sonner à nos oreilles comme les tintements plaintifs d'un glas :

« *Qu'ils sont nombreux ceux que nous aurions voulu voir assis à nos côtés et qui ne vivent plus que dans la fidélité de nos pensées !...* »

« *Que nous en avons vus mourir de jeunes !... On fondait sur eux les plus belles espérances !...* »

« *Et quels services auraient encore rendus ceux qui arrivaient aux sommets !...* »

« *L'amiral devait venir... et, seul, son souvenir funèbre va être associé à celui de son ami !...* »

Mais nous nous laissions gagner aussi par la pensée que, « *dans cette chapelle, ceux qui viendront après nous feront monter à leur tour un prêtre à cet autel, pour attendre en notre faveur la miséricorde divine.* »

Et cela, nous préparait doucement à recevoir avec fruit la Bénédiction du Très Saint Sacrement, qu'allait nous donner M. le chanoine Le Jacq, curé-doyen de Crozon et surtout ancien professeur du Collège de Lesneven. Nous le vîmes, en effet, sortir de la sacristie, revêtu de la chape d'or. C'était bien toujours lui. Même sous ses cheveux blancs il gardait cet air éveillé que nous lui connûmes jadis, c'est-à-dire au temps où l'on bâtissait, sous ses yeux et sous les nôtres, ce chœur où il entra. Involontairement nous recomposions de mémoire son passé de régent irréductible mais bon, les succès qu'il eut, les regrets qu'il laissa. Sa voix enfin allait nous rappeler qu'un jour, à cette même place, il se tourna vers nous (on prêchait alors de la balustrade) pour nous faire entendre, sur le Jugement particulier, un sermon des

plus impressionnants. Qui sait si ce n'est pas ce sermon-là qui lui valut de la part de Dieu sa vocation de missionnaire diocésain, et à nous le plaisir et l'honneur de le voir à notre tête dans une des cérémonies les plus émouvantes de notre sainte religion ?

Mais nous avons peut-être d'autres problèmes à résoudre. Le programme comprenait, en effet, une séance d'étude après la messe. C'est pour cela que, à la sortie de la chapelle, on se rendit, le moins lentement que l'on put et en dépit des réclamations des mille amitiés qui se heurtaient çà et là, dans la grande salle que l'on obtient, à l'orée du jardin, par la suppression de deux cloisons mobiles. Notre Président, M. le sénateur-maire Louis Pichon, nous y attendait debout, avec sa gravité toute souriante et comme une envie de nous dire : « Eh mais, c'est moi qui donne le bon exemple : je suis arrivé le premier. » Notez qu'il ne voulait rien laisser voir du sacrifice qu'il s'était imposé pour nous procurer une troisième fois sa présence. Cependant plusieurs savaient que la date du 3 septembre avait quelque peu, dès l'abord, contrarié tous ses plans. Il y avait particulièrement, ce jour-là, un Concours hippique qu'il devait aussi présider, et c'était du côté de Lesneven plus encore que de celui de Saint-Renan qu'il entendait retentir le *hip ! hip !* Vraiment l'épreuve était trop forte et Saint-Renan, le grand Saint-Renan lui-même méritait mieux qu'un conflit de ce genre. Par bonheur tout s'arrangea, et le billet suivant alla réjouir les yeux et le cœur de Monsieur Moënner, principal du collège :

Paris, le 5 août 1913.

Cher Monsieur le Principal,

M. V. Inizan acceptant de me remplacer, le 3 septembre, à Saint-Renan, je vous rends les armes.

Faites de moi, le dit jour, tout ce qu'il vous plaira.

Votre prisonnier... reconnaissant,

L. PICHON.

Monsieur le Président pouvait donc nous adresser gracieusement, comme par le passé, son compliment de bienvenue, et, comme toujours, on l'écouta avec toute la curiosité qu'éveillent ses propos.

Ensuite il invita le trésorier, M. Joseph Francès, à présenter un tableau de ses comptes de gestion. Ce tableau, le voici :

RECETTES	DÉPENSES
Cotisations du 20 août 1912 et celles qui ont été versées avant le 3 Septembre 1913....	1.824 ^f 45
	Payé à M. le Principal p ^r timbres, enveloppes et Prix d'honn ^r (1912).. 150 ^f »
	Payé à M. Kaigre, imprimeur, p ^r circulaires... 20 »
	Id., p ^r 700 bulletins (1912) 215 »
	Payé à M. Inizan, photog. 10 »
	Payé à M. le Secrétaire. 7 65
	Payé à M. le Principal p ^r Prix d'Honneur (1913). 70 »
	Id., p ^r Bourses d'élèves. 280 »
	Id., pour timbres 23 85
	776 ^f 50

BALANCE

RECETTES.....	1.824 ^f 45
DÉPENSES.....	776 50
	<u>1.047^f 95</u>

Reste en caisse : 1.047 fr. 95 + 1.464 fr. 05 de l'année précédente, c'est-à-dire deux mille cinq cent douze francs 2.512 fr.

Cette conclusion charma tout le monde, sans achever cependant d'éteindre le sourire qui avait, à peu près sur tous les bancs, accueilli la note du secrétaire, bien peu ruineuse, paraît-il.

« A présent, messieurs, nous dit M. le Président, la tribune est à tout le monde. Qui demande la parole ? » Un des membres du Comité soumit alors cette question : « L'Assemblée ne pourrait-elle pas, par un vote, autoriser le trésorier à faire rentrer, au moyen d'une quittance-postale, les cotisations des absents ? » M. le Président fit remarquer que c'était au Bureau seul à le décider. Monsieur Trémintin ajouta qu'il serait peu économique de réaliser des recouvrements par la poste ou de recourir à la traite proprement dite. Le plus abordable des procédés lui paraissait être celui des centralisations par quartiers, au plus par cantons. La discussion en resta là et Monsieur Pichon en profita pour nous prier de croire, et de croire fortement, que les agrandissements splendides obtenus pour le collège de Lesneven étaient par eux-mêmes aussi une invitation à contribuer, par tous les moyens en notre pouvoir, au recrutement des élèves. L'observation parut très juste et jeta, dans toutes les têtes qui se mouvaient, comme un courant plein de ces mots : « Evidemment ; point de cage sans oiseau. » Puis M. le Président nous fit part d'une détresse intéressante. A bien des lieues de Lesneven, un membre de l'Association était à bout d'expédients : la ruine planait au-dessus de son toit. Il l'avait confidentiellement dit dans une lettre au secrétaire, avec prière d'apitoyer les amis en leur exposant sa situation. Le secrétaire ayant déclaré qu'il répondait de la sincérité de cette plainte, une quête fut décidée et faite séance tenante. « Votre charité aura d'ailleurs tout de suite sa première récompense, ajouta M. Pichon, car l'abbé Colin va vous faire hommage à tous du Discours en vers qu'il prononça le 12 juillet dernier, en ce collège, à l'occasion de la Distribution des Prix ».

Le produit de cette quête fut d'environ cent francs et Dieu sait quelle reconnaissance en garde le bénéficiaire à notre chère Association. J'ai vu couler ses larmes lorsque de mes mains lui tomba ce don, dans une gare où je lui avais annoncé que je serais de passage tel jour, à telle heure. S'il ne m'avait pas supplié de ne point le nommer, que d'amis je jetterais dans ses bras !

Monsieur l'abbé Moënner, principal du Collège, va, du reste, proclamer d'autres noms, ceux des absents qui se sont excusés. Il aura naturellement encore, à ce sujet, bien des révélations aimables à nous faire. Ceux qui l'ont vu à l'œuvre quelque part savent ce que je veux dire. Mais j'ai fini et il ne reste plus à Mon-

sieur Pichon que de nous montrer très chrétiennement les vides profonds que la mort a faits parmi nous. Là-dessus, on lève la séance. Il est midi.

Il est midi ! inutile de dire ce qu'il y a toujours de magique dans ces mots pour ceux qui, depuis plusieurs heures, comprennent de leur mieux les plaintes qu'ils entendent au deuxième étage de leurs personnes. Un jour, à fond de cale, sur les eaux azurées de l'Aberwrach, un vieillard les prononçait. La Reine des Anges de Monsieur l'abbé Cohanec, devenu recteur de Landéda, voguait de son mieux. Les professeurs, en congé, jouissaient du plaisir que procure une navigation heureuse ; mais Monsieur Reungoat, lui, avait fini sa méditation et les provisions lui paraissaient avoir un sens. « Il est midi ! » C'était à la fois un cri de détresse et de soulagement. Dieu voulut que ce fût aussi le coup de cloche d'un dîner dont malheureusement le menu n'est pas venu jusqu'à nous.

En revanche, nous avons celui du festin splendide que nous servit avec tant de grâce le personnel de l'Hôtel de France. Madame Yvinec surtout mérite que nous la complimentions tous : nous la prions d'agréer le témoignage de notre plus vive satisfaction. De fait, voyez déjà comme le repas s'annonçait :

Potage aux Perles
Melon
Jambon
Andouille à la Purée
Bœuf aux Champignons
Haricots Sautés
Rôt
Poulet - Salade
Entremets
Diplomate au Kirsch
Desserts Variés
Vins Vieux : Saint-Estèphe, Mercurez
Café
Fine de Bénédicte
Champagne

Je vous le demande : cela ne répondait-il pas à la promesse que l'on nous avait faite d'une *fine régalade* ?.... Et je ne dis rien de la rapidité avec laquelle chacun, une fois assis, se vit apporter tout ce qu'il désirait. Non, rien ne manqua, je crois, à ces agapes, qui furent d'ailleurs si fraternelles, si tranquilles, si calmes. Est-ce à dire qu'il n'y ait point eu d'animation ? Le contraire étonnerait, pour peu qu'on se donnât la peine de songer qu'il n'y a point de banquet sans toasts, au pluriel plus souvent qu'au singulier. Chez nous ce fut fatalement au pluriel, Monsieur Pichon étant un de ces présidents qui n'admettent pas que, dans leurs réunions, un volcan ait le droit d'éclater seul. S'il le faut, il ouvre le feu lui-même, sauf à dire ensuite aux autres : « A votre tour, messieurs. »

Monsieur le Sénateur se leva donc et, de toute sa hauteur, nous jeta les mots... les plus aimables du monde. Lorsqu'il en

arriva tout doucement à nous dire combien le collège avait eu besoin de se refaire matériellement, il y eut comme une attente dans l'auditoire. On pensait qu'il allait pousser le cri de la reconnaissance. Aussi quel ne fut pas le contentement général au moment où, par-delà les fronts déjà si auréolés de Monsieur le Maire et des membres de son Conseil municipal, il déposa, pour ainsi dire, aux pieds du Président de la République, les remerciements que la ville de Lesneven doit à l'Etat pour sa participation si large aux frais nécessités par toutes les constructions nouvelles ! Il y glissa même une note patriotique, toute à l'éloge de M. Poincaré, le grand modérateur qui naguère s'imposait aux Nations. Cela lui valut une ovation encore plus prolongée.

Puis, quand le dernier battement d'aile des applaudissements eut jeté son dernier bruit au fond de la salle, M. le Président s'écria : « Attention ! vous allez entendre l'abbé Colin. » Ce fut assez pour faire partir de nouveau les mains. Le cher abbé (et c'est moi qui parle de lui !) se leva donc sans crainte. Il eut même, dit-on, un de ces sourires qui trahissent un homme à l'aise et qu'il ne faut jamais essayer d'analyser. Mais comme on ne voulait pas qu'il demeurât *in plano* et qu'on croyait ne lui faire aucune injure en lui proposant une chaise, force lui fut de se donner une surélévation de quarante-cinq centimètres, avant de laisser tomber de ses lèvres le poème qu'on va lire.

NOVA

Nous ne la verrons plus, la loge du Concierge,
Avec sa cape grise et sa couleur de cierge !
On a pillé l'ardoise ; on a tout découvert !
On a détruit les murs et fait un vrai désert...
Et Jacques n'est plus là, veillant sur ses Pénates,
Ses carnets, ses crayons et tous ses carbonates !...
On n'y voit plus ni bons, ni sabots, ni souliers ;
Il faut chercher ailleurs son encre et ses cahiers.

×

Et dire qu'à deux pas l'on gémissait de même,
La rage dans le cœur, aux lèvres l'anathème !
Les sages leur disaient : « Vous êtes à l'étroit.
Et c'est moisir que vivre en ce maudit endroit » ;

Mais flûtes, clarinettes,
Cymbales, castagnettes,
Contrebasses, saxhorns, cornets et barytons,
Violons,
Clairons,
Etais ternes,
Gibernes,
Grosse caisse et tambours, craignant pour leur honneur,
Redemandaient leur ombre et pleuraient leur bonheur.

Dans notre Cour enfin que d'émois ! que d'alarmes !
Des yeux des Chambriers j'ai vu tomber des larmes ;
J'ai vu leurs bras fiévreux, le long d'un escalier,
Transporter en lieu sûr leur triste mobilier...
Et pourquoi cette alerte, ô pauvre fourmilière ?
Hélas ! bientôt leur toit, se criblant de lumière,
Fracassa leur dortoir et, presque au même instant,
Me fit trembler pour vous, chères classes d'antan.

×

Aux foins fanés, dit-on, je préfère les roses ;
Pourquoi trouver toujours du charme aux vieilles choses ?
Les neuves ont aussi de quoi nous attirer...
De vêtements nouveaux l'on aime à s'entourer ;
L'on fait des vieux un tas qu'on jette à la fripière ;
Et l'on ne pourrait pas changer un peu la pierre,
Le sable, le ciment, les tuiles et le bois
D'un bâtiment sorti des chantiers d'autrefois ?

×

Oui, mais je suis jaloux de ce que je vois faire
Et ma voix me trahit quand je devrais me taire ;
On ne nous gâtait pas comme on gâte aujourd'hui ;
Nous avions l'oreiller ; combien n'avaient que lui !
Ni lambris ni plafond ne protégeaient leurs têtes ;
Du vent dans la toiture ils entendaient les fêtes
Et du doigt ils touchaient les poutres d'un Perchoir
Dont la lampe le jour valait mieux que le soir.

×

Il est vrai qu'en dessous riaient des classes neuves,
Mais alors... sans planchers (vous en eûtes des preuves,
Vous qui de ma Septième arrachant le parquet
Avez de mon Régent relu le sobriquet
Et, dans la terre duré, avec leurs formes nettes
Trouvé les coins d'un jeu qui prenait les cannettes
A l'heure où de nos jours, en vertu d'autres lois,
On sort pour revenir écouter d'autres rois).

×

Nous n'avions pas non plus votre vaste chapelle,
Ni son double perron, ni sa flèche si belle ;
On nous donnait pour temple un préau tout plâtré
Où, sur les reflets bleus d'un grand châssis vitré,
Nous recevions d'en haut des rayons de lumière
Qui blanchissaient un peu nos livres de prière ;
Où des bruits de vieux zinc se mêlaient à nos chants ;
Où le sol se creusait sous les pieds de nos bancs.

Et ces trois bâtiments qui charment nos régates,
Ce vaisseau de haut bord, ces puissantes frégates,
Comme ils nous ont manqué ! car ce n'est que plus tard
Que nous vîmes venir, avec ses travaux d'art,
Cet homme qu'un essai devait rendre célèbre
Et qu'on ira baiser sur sa couche funèbre,
Ce grand Le Guerranic que vous seul, Serrurier,
Avez chez nous le droit de vaincre ou d'égaliser.

×

Au moins lorsque partout, lasse de la truelle
Et repoussant la main qui s'appuyait sur elle,
Entre ses deux ciments chaque pierre pourra
Jouer du long repos que Dieu lui donnera,
Et vivre sous l'effort d'une double poussée
Sans en marquer d'horreur, sans en être écrasée,
Venez apprendre d'elle à subir votre sort,
Vous que la terre et Dieu se disputent si fort.

×

Enfants, vous ne pouvez cueillir seuls la Science
Et Dieu veut que l'on peine à greffer la Prudence
Sur la fibre qui tremble au bord de votre cœur ;
Aux champs de l'avenir montez avec ardeur,
Mais ainsi qu'un beau mur sur sa base solide
Et sans quitter le fil ou le plomb qui vous guide,
Avec tout l'agrément d'un esprit qui perçoit
Et le poli parfait qu'ici même on reçoit.

×

A peine a-t-on quitté les ombres du jeune âge
Qu'on brûle d'aborder les problèmes du sage ;
Car la raison s'éveille et veut avoir son tour ;
Il lui faut de l'espace ; il lui faut le grand jour ;
Elle a des yeux d'aiglon, des yeux pleins d'étincelles ;
Mais l'aiglon, pour voler, a besoin de deux ailes
Que Dieu lui fait venir, au nid, très lentement,
Pendant qu'il s'assimile un très riche aliment.

×

Et ce nid est si haut qu'il n'a rien de vulgaire ;
On dirait un castel et je l'appelle une aire ;
Oh ! oui, fixez-vous vite au zénith sous les cieux,
Murs qui formez déjà les nids délicieux
Où des maîtres de choix, penchés vers la jeunesse,
Lui donneront l'entrain et la digne prestesse
Qui poussent dans le monde aux plus nobles emplois
Et mettent le génie à la hauteur des lois.

Et toi qui fis partir la loge du Concierge
Avec sa cape grise et sa couleur de cierge,
Palais qui dois bientôt resplendir au soleil,
Sois bon pour notre vieux et rends-lui son sommeil ;
Garde-le nous longtemps ; abrite ses Pénates,
Ses carnets, ses crayons et tous ses carbonates,
Et même, si tu peux, nos sabots, nos souliers,
Pendant qu'il nous vendra son encre et ses cahiers.

×

Sois surtout le Palais de la riche **Harmonie**,
Le Palais de l'**Escrime** et de la **Symphonie** ;
Des bras de la Physique arrache le **Dessin** ;
Reçois ses marbres blancs, ses pastels, son fusain ;
Ouvre-lui ton étage avec ses larges baies ;
Eclaire d'un grand jour ses courbes et ses raies
Et, réveillant en bas l'archet de tes Mozarts,
Pour des siècles chez nous fais rayonner nos **Arts**.

Nous n'avons pas à dire comment fut accueillie cette finale. On nous dispensera même de faire la moindre allusion à ce que nous avons remarqué de très particulier sur les visages pendant que tombaient une à une ces strophes du poème *Nova*. Notre malheur est grand de ne pouvoir oublier que nous sommes trop en cause ; mais l'on voit comme le poète ici se dédommage en se drapant dans toute la majesté d'un *Nous* que lui vaut sa dignité de Secrétaire. Au surplus, c'est une façon de sourire à ceux qui furent si bienveillants dès la première note qu'ils entendirent. Chut ! « Monsieur Louis Soubigou, conseiller général du canton de Lesneven et député du Finistère, a la parole », vient de déclarer Monsieur le Président. Chacun reprend son attitude d'auditeur attentif, et c'est merveille que pas une feuille ne bouge dans les arbres qui nous avoisinent. Il est vrai qu'elles trembleront ce soir comme jamais elles n'ont tremblé dans leur petite vie. A noter aussi, l'arrêt subit qui se produit de nouveau dans le service et l'entente parfaite avec laquelle tout le personnel debout fixe sa serviette, en se croisant les bras ou les mains. Cela fait tableau aussi, et même joli tableau. Mais surtout j'en parle pour donner aux traits pleins d'épars d'un orateur qui se lève le temps de se reposer pleinement sous la maîtrise de la pensée.

Monsieur Soubigou commence par rendre hommage aux qualités de premier ordre de « l'homme éminent qui préside aux destinées de la cité lesnevienne », et tous les regards se tournent vers Monsieur Odeyé, pendant qu'éclatent les applaudissements. Il dit le dévouement qu'il a fallu dépenser, l'effort qu'il a fallu faire pour mener à bien cette grande entreprise d'un renouvellement presque complet du collège de Lesneven. Il montre les facilités qu'offriront désormais des bâtisses si larges et si spacieuses, félicite ses enfants et ceux des associés, sans oublier les mille et

mille autres qui viendront de toutes parts, d'avoir à jouir désormais d'un vrai palais, et termine par un cri d'amour qu'il jette à sa Bretagne, dont la gloire va s'augmenter encore de toute celle de Lesneven.

Et vous croyez qu'après cela l'on reste comme une momie ? Oh ! que nenni. Il faut qu'un tonnerre éclate, mais un tonnerre qui *n'arrache pas la plume des mains*, cher Monsieur Soubigou. Le feu roulant de vos paroles vaut, d'ailleurs, mieux que l'éclair en boule qui, profitant de l'absence de votre famille, vous rendra visite dans quelques heures. Monsieur le Député, merci ! que Dieu vous garde !

La parole fut ensuite donnée à Monsieur l'abbé Miossec. M. le vicaire de Saint-Marc est un de ces hommes éveillés qui aiment à prendre l'initiative. Il ne mourra pas enveloppé dans je ne sais quel égoïsme, lui ; il se donnera jusqu'à la fin. Il voudrait même qu'il n'y eût que lui et les jeunes à peiner et il nous le dit. Il va jusqu'à prier les vieux de vouloir bien se reposer à l'ombre de leurs lauriers. Les jeunes ont le cœur assez vaste pour embrasser l'Univers. Il portera donc un toast en leur honneur et, comme, parmi eux, il remarque un de son cours, M. l'abbé Charles Paul, honoré tout récemment des Palmes académiques, c'est vers notre aimable et distingué professeur de Sciences qu'il fait finalement converger tous les regards et les applaudissements. O Paul, quel triomphe !

Mais M. Eugène Corgne n'est pas non plus un vieillard. Laissez seulement à l'inimitable M. Jean Barjou le temps de nous réjouir tous avec sa désopilante plaidoirie en faveur de l'Agriculture et des *fumiers chauds* et vous entendrez un joli discours :

MESSIEURS,

« Le 12 juillet, j'étais chargé de prononcer le Discours d'usage à la Distribution des Prix. Comme sujet de ma causerie, j'avais choisi : *Les premières années du Collège de Lesneven* (1) ; car j'estimais qu'il était bon de retracer brièvement devant les élèves et leurs familles les origines de cette Maison. Au reste, ce sujet m'était tout indiqué, puisque, au moment où M. le Recteur de l'Académie me désigna, sur la proposition de M. le Principal, j'étais occupé, depuis déjà quelques semaines, à fouiller les Archives du Collège.

» J'ai, en effet, entrepris d'écrire l'histoire du Collège de Lesneven et cela pour plusieurs raisons.

» Tout d'abord afin de m'associer pour ma modeste part — en tout cas pratiquement — au mouvement, de plus en plus fort depuis quelque temps, qui se manifeste, sous l'impulsion, d'ailleurs du Ministère de l'Instruction publique, en faveur des études d'histoire et de géographie locales. Etudier l'histoire d'un Collège, n'est-ce pas, dans une grande mesure, faire l'histoire de la ville où il est né et où il vit ? Et, — pourquoi ne pas le

(1) *Les premières années du Collège de Lesneven (1833-1848)*, en vente chez l'auteur, 0 fr. 30 franco.

» dire ? — un collège n'est-il pas par lui-même une petite ville ?
 » Tout comme une ville, il a eu des origines souvent bien
 » humbles ; et son histoire, tout comme celle d'une cité, n'est-elle
 » pas faite d'heures de joie et de moments difficiles ? En un mot,
 » les collèges — ainsi du reste que tous les Etablissements d'ins-
 » truction — sont de véritables petites patries. Faire connaître
 » l'histoire d'un des 230 collèges ou d'une des 230 petites patries
 » qui se trouvent disséminées sur le sol français, tel a été mon
 » premier but en me décidant à écrire l'histoire du Collège de
 » Lesneven.

» Mais pour moi le Collège de Lesneven n'est pas un collège
 » quelconque où les hasards d'un mouvement administratif m'ont
 » appelé pour enseigner à des élèves de Troisième quelques règles
 » de grammaire latine ou les notions élémentaires de la littéra-
 » ture française. Ce collège est mon collège, je puis le déclarer
 » sans prétention, parce que j'y ai fait mes études secondaires.

» Six années durant, j'ai vécu ici entouré de l'affection d'un
 » Principal, M. l'abbé Gloanec, que je vois avec le plus grand plai-
 » sir au milieu de nous aujourd'hui, et de la sollicitude de maîtres
 » que j'ai été très heureux de retrouver, en octobre dernier, lors-
 » que, après un assez long séjour sur la côte d'Emeraude et sur
 » la côte d'Argent, j'ai été placé à la tête de cette classe où, il y a
 » onze ans, j'ai appris à goûter Homère et Hérodote sous la
 » savante direction de M. Keromnès. Ces cours, je les connais,
 » pour y avoir joué de nombreuses parties de barres, de ballons
 » et aussi — M. l'abbé Bossennec doit s'en souvenir — de fort
 » intéressantes parties d'échasses... Ces études me rappellent les
 » moments agréables que l'on passait quand on réussissait à se
 » barricader derrière ses livres pour causer avec son voisin ; elles
 » me rappellent en outre que j'ai dû maintes fois peiner, tantôt
 » pour traduire une page de Cicéron ou de Démosthène, tantôt
 » pour trouver la solution d'un problème d'algèbre ou de phy-
 » sique... Que dirai-je de ces classes qui me reprochent de n'avoir
 » pas toujours été assez attentif aux leçons de mes professeurs ?...
 » Enfin elle a aussi son langage, cette chapelle qui s'élève légère
 » à l'entrée du collège. C'est là qu'il faisait bon vivre quand, après
 » une semaine de travail, on venait chanter les louanges de Dieu
 » et lui demander la force de rester un collégien docile et cons-
 » cieux, en même temps qu'un chrétien sincère et ardent.

» J'avais donc le droit, n'est-il pas vrai, de déclarer il n'y a
 » qu'un instant que le Collège de Lesneven n'est pas pour moi un
 » collège quelconque et je n'ai pas besoin d'ajouter que je me suis
 » mis au travail, poussé par le souvenir des jours heureux que
 » j'ai vécus à l'ombre de ces murs et par le désir de rendre un
 » vif hommage au dévouement de tous mes anciens maîtres.

» Enfin, je veux par mon étude répondre aux attaques que
 » certains mécontents ne ménagent pas à cette Maison. J'établi-
 » rai ses états de service pour montrer à ses adversaires qu'elle a
 » droit d'être mieux traitée. Je le sais, d'aucuns diront avec joie
 » que mon ouvrage arrive à point, comme une sorte d'oraison
 » funèbre. Que ces mauvaises langues se rassurent. Le Collège
 » universitaire de Lesneven est plus que jamais plein de vie et
 » d'espérance.

» Ecrire une page d'histoire locale, raconter la vie de mon

» vieux collège, être agréable aux membres de notre Association,
 » répondre aux adversaires systématiques de cette Maison, voilà
 » le but que je me propose d'atteindre en rédigeant l'histoire du
 » Collège de Lesneven de 1833 à 1913 (1).

» Ma tâche, je le reconnais, n'est pas aisée. Mais je compte
 » sur votre collaboration. Adressez-moi sans retard tous les ren-
 » seignements de nature à rendre plus vivant mon travail ; je
 » les recevrai avec plaisir ; d'avance je vous remercie. Je compte
 » également sur votre indulgence pour me faire pardonner les
 » lacunes et les autres défauts que vous rencontrerez dans mon
 » étude.

» Pour moi je ne regretterai pas d'avoir consacré mes
 » moments de loisir à la rédaction de cet ouvrage si je peux con-
 » tribuer, par lui, à fortifier votre amour pour notre vieux col-
 » lège, à la prospérité duquel je vous demande, en terminant, de
 » lever votre verre.

» AU VIEUX COLLÈGE DE LESNEVEN ! »

Ah ! oui, certes, il y en a qui l'aiment bien, et tous ceux qui
 vous entendaient, cher Monsieur, vous le témoignaient assez clai-
 rement, non plus seulement par leur présence, mais par la vie
 toute particulière que prennent les yeux aux heures des douces
 émotions. Vous avez l'âme limpide, et votre langage la rend si
 transparente que l'on n'a pas à vous écouter : on vous voit. On
 aimait déjà ; mais parce que vous aimiez, on aimait deux fois
 plus ; voulez-vous méditer là-dessus ? mais ne vous fatiguez pas
 trop ; ménagez vos forces : vous avez une œuvre à composer et,
 comme vous l'avez dit, un grand plaisir encore à nous faire.

« Monsieur Trémintin a la parole » ; *prétons-lui sur-le-champ
 une oreille attentive* :

« MES CHERS CAMARADES,

« Notre distingué Président, en m'invitant à parler, détruit
 » chez moi une illusion qui fut malheureusement de trop courte
 » durée. Tout à l'heure on priait de faire place aux jeunes, et,
 » comme volontiers je me cataloguais parmi les vieux, j'espérais
 » que ce titre me donnerait droit... au silence.

» Les condisciples qui m'entourent ne l'entendent pas ainsi.
 » Le *cours* auquel je suis fier d'appartenir ne veut, en vieillissant,
 » rien perdre de son énergie. J'obéis donc à la voix affectueuse
 » de mes amis comme aux ordres du Bureau de l'Association, et,
 » de même que M. Corgne, je veux faire appel à ma reconnais-
 » sance.

» Pourrais-je oublier si vite mes années d'études alors que ce
 » matin j'ai eu le bonheur de goûter une fois de plus l'éloquence

(1) Cette histoire illustrée sera mise en vente dans les premiers mois de
 1914, au prix de 3 fr. ou 3 fr. 50. M. Corgne prie les Membres de l'Association
 qui désirent se la procurer de le lui faire savoir le plus tôt possible, pour qu'il
 puisse en commander un nombre suffisant d'exemplaires.

» imagée et précise de M. l'abbé Steun ? Mais cette ardeur de conviction, cette flamme apostolique et cette force de pensée alliée aux nuances les plus délicates de l'expression, ne sont-elles pas d'hier, semble-t-il, quand le professeur de rhétorique, en nous commentant Bossuet, s'efforçait de nous faire saisir les richesses incomparables de la culture classique ? Et le sermon que nous venons d'entendre est la meilleure preuve de la supériorité de cette formation intellectuelle.

» Ah ! M. Serrurier, nous admirons tous la beauté des transformations que vous opérez dans cet Etablissement. Bien que vos projets savants viennent désagréablement bousculer nos souvenirs, personne ne doit s'en plaindre, car au-dessus des formes changeantes des bâtiments plane toujours vivante l'âme du Collège !

» Et nous qui avançons dans la vie, déjà à mi-route de notre destinée, couverts des poussières du chemin, nous nous rappelons sans cesse que nous apprîmes ici à aimer le devoir et le sacrifice, ces deux sources fécondes de toute vocation.

» Pour la plupart nous travaillons dans ce Finistère qui forme, dans notre France, la plus belle mosaïque qu'on puisse rêver : mosaïque de costumes, de mœurs, de caractères, le tout s'harmonisant dans l'unité d'une même tradition, d'une même foi chrétienne, d'un idéalisme toujours conquérant !

» Aussi, Camarades, en saluant cette vieille terre d'Armorique, fidèle au culte de ses ancêtres et riche des travaux de ses fils, je vous demande de boire :

» *Au Finistère, couronne de la Bretagne !*

» *A notre beau Léon, couronne du Finistère !* »

Heureux les avocats qui ont le geste, le regard, la voix que réclament les foules ! heureux le mortel qui sait les remuer ! mais aussi quelles actions de grâces vous en rendrez au ciel, cher ami, si jamais il vous arrive de savoir que vous êtes de ces hommes-là ! En attendant, gardez-vous bien de laisser mourir cette flamme qui est en vous. Vous la tenez de saint Yves, qui la tenait de Dieu.

Mais il n'y a pas que l'éloquence du Barreau, et nous serions bien surpris si le prêtre ne descendait pas de la chaire où il brille, pour jeter sa part d'étincelles dans ce feu d'artifice qui jaillit dans la salle depuis une heure. Car, il n'y a pas à dire, Monsieur l'abbé Moënnier tient bien sa place à l'ambon, en Bretagne, à Paris, partout où on l'invite. Mais voici quelque chose qui nous touche cette fois de plus près : « Monsieur le Principal a la parole », nous dit Monsieur le Président. Monsieur le Principal est debout ; tout frémit déjà sous les cristaux par lesquels passe son regard ; nous n'avons qu'à nous taire :

« MESSIEURS ET BIEN CHERS AMIS,

« La journée du 3 septembre 1913 marquera dans les fastes de notre Collège et par conséquent de notre Association une date mémorable. Elle restera célèbre, non seulement parce qu'elle aura été préparée avec un entrain sans égal par cet huma-

» niste irréductible qui remplit dans notre œuvre les fonctions de secrétaire général, ou parce qu'elle aura été illustrée par l'éloquence d'un maître qui connaît à fond les secrets de son art, mais aussi parce qu'elle aura lancé, sous les auspices d'une bénédiction solennelle, *trois unités nouvelles en notre rade*.

» Plus d'un sans doute, en arrivant ce matin, aura, le cœur ému de cette affection que l'accoutumance attache aux objets inanimés eux-mêmes, cherché des yeux les vénérables restes de Saint-François et, dans la déroute de ses souvenirs, se sera peut-être surpris à gémir sur les choses qui ne sont plus... Le progrès voulait cette rançon. C'était, je me rappelle, au soir du Vendredi-Saint. Il y avait de la tristesse au fond des âmes, et plus encore à travers les cours du Collège : la pioche des démolisseurs avait semé partout la désolation. Que de ruines en peu de jours, et qu'elles parurent lentes à venir les cloches de Pâques qui devaient rapporter la nouvelle joyeuse de la Résurrection !...

» Vous pouvez être aujourd'hui fier de votre œuvre, Monsieur l'architecte. Grâce à votre talent, grâce au concours des maîtres et des manouvriers, le vieux Collège, agrandi ou revêtu de neuf, va resplendir comme une merveille. A l'enfance et à la jeunesse il faut, avez-vous dit, de la lumière et du soleil, et vous aviez raison : ces deux éléments sont, à l'école, des facteurs indispensables de santé et de gaieté.

» Me sera-t-il permis de signaler cependant une lacune à ce magnifique travail ? Notre reconnaissance eût été heureuse de lire quelque part, dans l'entrelacement des palmes d'or de l'Université de France, la générosité du Conseil municipal de Lesneven et, se détachant en lettres plus brillantes, le nom de son chef, M. le docteur Odeyé. Que ne lui a-t-il pas fallu d'intelligence, d'énergie et de dévouement pour aboutir à ses fins ! Il nous en abandonne le profit ; c'est bien le moins qu'il en ait la gloire, *ad perpetuam rei memoriam*.

» Les orages peuvent gronder ; ils trouveront pour leur résistance une maison consolidée jusque dans ses fondements.

» Fais ton devoir, Dieu fera le reste », tel a été et tel sera notre programme. Si des contradictions nous assaillent en cours de route, elles ne nous décourageront point. Car, la loi du monde est telle qu'on n'en veut ainsi qu'aux vivants ; et les malveillances dont nous pourrions être l'objet seraient encore, en définitive, un hommage à notre vitalité, au zèle des maîtres et au bon esprit des élèves.

» Ce qui nous affecterait plus péniblement, ce serait, en écartant l'hostilité, inconnue dans nos rangs, une diminution d'attachement de la part de ceux qui furent ici nos devanciers, nos condisciples ou nos enfants. Une œuvre de l'importance d'un Collège a besoin de trouver des appuis au dehors ; et à qui donc ferons-nous appel, sinon principalement à vous, *les Anciens*, fils de la maison et gardiens-nés de son honneur ? Le nombre et le choix d'élèves que votre fidélité nous confiera seront la garantie supérieure contre laquelle aucune puissance sage ne songerait à prévaloir.

» Fort de votre bienveillance active, le vieux Saint-François,

» rajeuni dans son organisme, entrera triomphalement dans l'avenir, pour promouvoir jusqu'à la fin des temps l'œuvre salutaire
» de haute éducation qu'il accomplit pour Dieu et la Patrie.

» Je demande la permission de lever mon verre à la santé
» de tous les amis, présents ou absents, du Collège de Lesneven. »

Les applaudissements éclatèrent nobles et dignes, mais sans exclure divers jets d'enthousiasme qui prouvaient qu'il y avait partout des porte-parole tout prêts à se mettre au service d'une assemblée désireuse d'élever jusqu'aux nues un principal si méritant et si disert, si modeste surtout, car il n'avait rien dit de ce qu'il avait fait lui-même. Je serai plus juste pour sa personne et, dans un vers que je lui donne à traduire, je dirai :

Quis fuit ille deus qui verbo traxit amicum ?

Mais il y a aussi la fraternité. Voulez-vous nous la recommander une fois de plus en ce pauvre monde, cher Monsieur Hervé Corre ? Vous avez une division toute prête, je la devine : « Eh oui, nous dit-il en substance, il y a la fraternité chez soi et la fraternité au-dehors » ; et, dans une improvisation dont chacun goûte la mesure et le bonheur d'expression, il nous fait gentiment souvenir de ce qu'il y a peut-être de plus beau dans l'Evangile. Notre piété y trouve son compte. Monsieur le Chanoine Roull, Curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, n'a plus qu'à se lever pour nous dire « les Grâces ». Mais Monsieur Roull a, lui aussi, son « petit mot » à nous dire, et, d'ailleurs, le contraire nous eût étonnés et surtout désolés. Il commence par féliciter et remercier tout le monde. Puis, se souvenant qu'il y a déjà longtemps qu'il contemple les hommes et craignant qu'on ne lui dise avec Bossuet, ainsi qu'à tous les cheveux blancs qui émaillent la salle : *rentrez dans vos tombeaux*, il laisse tomber un à un ces mots que je reproduis aussi exactement que possible : « Oui, les jeunes veulent combattre à notre place ; mais, pendant qu'ils lutteront dans la plaine, nous pourrons, nous, leur être utiles encore en priant, comme Moïse, sur la montagne. Monsieur Corgne aime les vieux et il a raison, je veux le lui dire après vous. Et maintenant, chers amis, debout encore jusqu'à l'année prochaine ». On applaudit et l'on se lève pour l'*Agimus*.

Une demi-heure après, le collège était vide. Le temps lui-même s'attrista. Le soir vint plus vite qu'à l'ordinaire. La foudre éclata. Quelle nuit !





Corrigou — Jaouen

Guéguen — Chauvel — Prat — de Vincelles — Menguy

Glaizot — de Trobriand — Pouliquen — Abjean — Abjean-Uguen



Nécrologe

AOUT 1912 — SEPTEMBRE 1913

MM.

	ANS
ABJEAN (Jean-Marie), ancien Secrétaire de la Mairie de Lesneven.....	83
ABJEAN-UGUEN (Yves), ancien recteur de Guimaëc..	54
ANDRÉ, instituteur à Tréfléz.....	46
CHAUVEL (Lucien), médecin de la Marine.....	26
CORRIGOU (Jean-François), vicaire général honoraire	75
GLAIZOT (Franz), négociant à Lesneven.....	36
GUÉGUEN (Paul), instituteur à Landivisiau.....	29
JAOUEN (Georges), négociant à Plouescat.....	60
MENGUY (Guillaume), ancien vicaire de Rosporden.	31
POULIQUEN (Jérôme-Marie), négociant à Ploudiry..	49
PRAT (Louis-Goulven), contre-amiral de la Marine française.....	54
Comte de TROBRIAND (Henry-Jean-Marie-Adolphe-Joseph-Denys)	40
Comte de VINCELLES (Amédée).....	47

M. ABJEAN (1830-1913)

Le nom seul d'Abjean nous transporte par la pensée au milieu de ces familles qu'on peut appeler patriarcales et qui ont déjà tant honoré par leurs vertus la commune et la paroisse de Ploudaniel. Mais nul ne l'a peut-être mieux porté que notre cher associé. Il y a eu, nous le savons, des prêtres d'une distinction parfaite parmi ses divers homonymes. Monsieur Abjean peut leur

être comparé, car il avait lui-même les habitudes, les manières douces, nobles et dignes que l'on aime à rencontrer dans les gens de robe et si l'on s'écoutait, l'on irait jusqu'à dire qu'il avait l'air on ne peut plus ecclésiastique.

Il vint un jour habiter Lesneven, laissant à elle-même, mais avec l'intention d'y retourner souvent, son élégante maison du bourg de Ploudaniel. Monsieur le Maire de Lesneven le voulait avoir pour secrétaire et il le fut pendant bien des années. Nous avons donc pu l'observer d'assez près, comme tous les Lesneviens. Mais comme eux aussi nous nous rappelons avec un contentement qui n'a d'égal que le respect qu'il nous inspirait, l'expression de son visage, les attitudes qu'il prenait et jusqu'à sa démarche. Que son regard était bon et quelle charmante tête de côté il vous faisait lorsqu'il avait à vous sourire ! comme il savait rendre ses deux mains prisonnières de ses deux bras, tout en les enfouissant délicieusement dans ses deux manches noires lorsqu'il avait le cœur gai, ce qui arrivait presque toujours ! Qu'il avait le pas court mais vif lorsqu'il passait par les rues pour se rendre à sa chère Eglise Saint-Michel et quelle piété que la sienne lorsqu'il y avait pris sa place journalière !

Disons tout. C'est un homme de l'ancien temps qui vient de disparaître. Le collège de Lesneven perd, d'ailleurs, en lui, l'une de ses premières fleurs. Fleur antique, fleur tranquille du soir, monte au ciel, mais sans nous oublier. Oh ! oui, penche-toi, penche-toi vers nous, comme aux bons jours où nous te possédions.

M. ABJEAN-UGUEN (1858-1912)

Monsieur Abjean-Uguen avait, lui aussi, une nature à part. Son professeur de Sixième, de Quatrième et de Troisième peut dire qu'il a été un des premiers à le constater. Au besoin il ajouterait que le recteur de Guimaëc, ancien vicaire de Plouvien, n'avait rien perdu de son caractère d'autrefois. Car j'ai eu souvent l'occasion de le rencontrer dans sa première paroisse et il me souvient qu'une circonstance bien douloureuse me fit goûter une dernière fois, en pays trégorrois, le charme de sa douce hospitalité. Je me rappelle spécialement ce qu'il y avait de profondément soumis dans son âme d'élève, d'intelligent dans son regard, de suite sérieuse dans ses études, d'aimable et presque de craintif jusque dans les évolutions d'une volonté qu'il avait si ferme. On surprenait dans ses yeux l'azur, dans son geste quelque chose des remous de son cher Pontusval. Toujours sur le qui-vive, il s'étonnait parfois de la placidité des autres, laissant percer jusque dans l'éclat très bref de sa voix le soulagement qu'il éprouvait à se déclarer hors de toute illusion. Esprit juste, d'ailleurs, cerveau plein de bon sens et cœur ouvert, tel il était et tel nous nous le représenterons toujours, trop heureux de pouvoir reproduire dès maintenant l'éloge qu'a fait de lui la *Semaine Religieuse* :

« Durant toute sa vie, dans tous les postes qu'il a occupés, à » Paris pendant deux ans, à Plouvien, comme vicaire pendant » dix-huit ans, à Guimaëc pendant sept ans, partout il s'est montré un prêtre pieux et zélé, occupé toujours des choses qui » regardent la gloire de Dieu, continuellement préoccupé des » moyens à employer pour faire venir au bercail des brebis qui

» s'en tenaient éloignées. Ce spectacle faisait saigner son cœur » d'apôtre, d'autant plus que M. Abjean-Uguen ne sut jamais » marchander sa peine quand il s'agissait de la gloire de Dieu » et du salut des âmes. »

Plounéour-Trez, sois fier : c'était ton enfant.

M. ANDRÉ (1868-1913)

Après quelques années passées au collège de Lesneven, M. André Jean-François, qui se sentait du goût pour l'enseignement, se fit recevoir à l'Ecole Normale de Quimper. Il en sortit, âgé seulement de dix-huit ans. Son père, qui enseignait à Hanvec, le demanda pour adjoint. Il se trouva ainsi chez lui. Plus tard il passa par Pont-l'Abbé, Penmarc'h et Brest. Après un assez long séjour dans cette grande ville, il obtint une Direction à Trébabu, le joli petit nid où les oiseaux chantent près des ruisseaux si gais. Il y exerça pendant deux ans. Vers 1905, ses chefs lui confièrent le poste de Tréfléz.

C'est là qu'une rupture d'anévrisme ou quelque chose d'approchant le terrassa brusquement il y a quelques mois. Quel coup de foudre pour sa famille et quelle cause de désolation aussi pour tous ceux qui le connaissaient ! Enfants qui pleurez encore un père si bon, ce soir-là quelqu'un disait, après avoir jeté de loin un regard attristé sur votre demeure, une demeure dans laquelle l'image de son berceau envolé ne lui avait montré que des joies : « Ce serait à leur demander pardon, oui, certes, d'avoir été plus heureux qu'eux. » Il avait au moins, lui, conservé son père jusqu'à l'heure où les soirs sont si beaux, après l'avoir, tout petit, suivi dans son pays d'origine pour y recevoir ses leçons. Et cependant il lui a fallu aussi le perdre un jour... et il a pleuré comme vous !

Monsieur André méritait bien les regrets qu'on lui a donnés, dans le peuple comme parmi les siens. Son caractère enjoué, sa loyauté, sa franchise et ses autres qualités l'ont fait aimer et regretter dans ses postes successifs. Ajoutez à cela qu'il était très serviable, donnant à tous son temps, ses conseils, sa peine, sans distinction de rang ni de fortune, se faisant même un plaisir et une gloire de tirer d'embarras les pauvres gens.

On le savait doué de grandes capacités et il possédait le grand art de savoir mettre ses connaissances et son enseignement à la portée de ses élèves. Il était, d'ailleurs, très bien noté en haut lieu et les circonstances seules lui ont manqué pour devenir un personnage encore plus en vue.

Pourquoi faut-il qu'une loi inexorable empêche après sa mort de faire rejaillir sur sa famille le fruit de tant de travaux ? Il n'avait pas cinquante-cinq ans et ses vingt-six ans de service actif ne comptent que pour vingt-quatre, les années au-dessous de vingt ans étant des non-valeurs pour la retraite. Il en fallait vingt-cinq. Mais il est permis d'espérer que l'Université, qui est une bonne mère, saura corriger ce qu'il y a de fâcheux dans ces contre-temps.

Quant à M. André, il faudra toujours le louer d'avoir été

l'homme du devoir et l'un de ces maîtres qui s'attirent tout de suite l'estime et la sympathie de tous.

M. CHAUVEL (1886-1912)

C'est de M. Lucien Chauvel que M. Duval, médecin général de la Marine, a pu dire, avec des larmes dans la voix, le 1^{er} janvier 1913 « Le jour où tous les vivants du monde échangent entre eux des vœux illusoire nous voit ici groupés tristement autour du cercueil d'un jeune camarade tombé avant l'heure opportune, au cours d'une existence à peine ébauchée. » Lucien Chauvel n'avait, en effet, que vingt-six ans et venait de sortir de cette grande Ecole de Bordeaux qui l'avait toujours vu dans les trois premiers et deux fois lauréat de la Faculté de médecine. Ah ! l'on parle de colonnes brisées... N'était le désespoir qui se mêle à ces mots, comme on dirait volontiers : voilà, ne cherchez pas ailleurs ! Car ici tout se rompt à la fois et il n'y a de sauvé qu'un pauvre petit berceau qui vole sur les ailes du temps.

Que nous sommes loin des jours si simples d'il y a quatre mois ! car c'est bien le 3 septembre 1912 que nous assistions au mariage si heureux de M. Lucien Chauvel et de Mlle Jeanne Bodet, fille elle-même d'un éminent médecin en chef dont la Marine pleure l'irréparable perte. Ils étaient là, dans leur Eglise Saint-Louis, écoutant pieusement l'allocution si paternelle de M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre, puis se levant à son appel et gravissant les premières marches du sanctuaire comme deux enfants qui vont prendre leurs prix... deux prix d'or et en or, deux belles alliances qui leur rappelleraient les engagements qu'ils allaient préalablement contracter.

Pieuse jeune fille, vous deveniez ainsi l'épouse, et c'était pour pleurer !... et vous, leurs mères à tous deux, quelle suite de beaux jours n'aviez-vous pas entrevue pour elle, pour lui, pour vous !... Oh ! non, il n'y a que Dieu qui puisse combler ces vides-là ; il n'y a que le souvenir d'une mort si chrétienne qui puisse arrêter vos larmes ou diminuer l'amertume de votre calice.

Et nous, qui restons aussi après lui sur cette terre, aimons encore à nous rappeler que Lucien Chauvel a passé onze ans au collège de Lesneven, qu'il a fait toutes ses classes, depuis celle des Minimes jusqu'à celle de Philosophie inclusivement, qu'il est sorti de chez nous bachelier ès-lettres et nous laissant, à tous les meilleures impressions. Au reste, sa dernière année de collège fut particulièrement fructueuse, puisqu'il remporta le prix d'Excellence et à peu près tous les autres. Il allait faire notre gloire à nous aussi. Dieu nous l'a pris. Inclignons-nous. Consolons-nous surtout en nous disant que le cher Lucien Chauvel est mort au champ d'honneur, car c'est en soignant les autres qu'il a contracté le mal qui devait faire de lui une victime du devoir.

M. CORRIGOU (1838-1913)

Jamais probablement la paroisse du Drennec n'avait été tant honorée : un Evêque montait en chaire pour célébrer les vertus d'un mort que l'on allait conduire à sa dernière demeure. Il est vrai que ce mort était illustre par les services qu'il avait rendus

au diocèse de cet Evêque, qui était aussi le sien. Que Mgr Duparc nous permette de le laisser faire encore ici l'éloge de M. le chanoine Corrigou, vicaire général honoraire, décédé au Drennec dans la soirée du jeudi, 9 janvier 1913. Nous ne ferons, d'ailleurs, que reproduire une partie de la Lettre-Circulaire que Sa Grandeur adressait au Clergé de son Diocèse, le 12 janvier : « L'enfance de » Monsieur Corrigou fut aussi religieuse que sa maturité ou sa » vieillesse. Elevé dans un milieu tout chrétien, à peu de distance » de Notre-Dame du Folgoët, sous l'influence de prêtres excel- » lents, il s'orienta avec calme vers le sacerdoce, après de longues » réflexions, et avec la résolution raisonnée d'y faire le plus de » bien possible.

» Sa conscience, autant que sa nature, devait, pendant toute » sa carrière, entretenir en lui cette habitude des démarches lentes » et réfléchies.

» On eût pu croire que ce genre de qualités serait peu fait » pour faciliter son ministère dans une grande ville où, souvent, » il faut agir vite. En fait, bien loin de lui nuire, cette tendance » semble avoir contribué à le faire respecter. Les paroissiens de » Recouvrance appréciaient, malgré sa jeunesse, ce prêtre pieux, » studieux, patient, plus actif que prompt, mais toujours prêt à » répondre à l'appel des fidèles ou de son Curé...

» La confiance de son Evêque l'appela bientôt à l'aumônerie » du Calvaire de Landerneau ». Il y fut « un homme de devoir » mais aussi d'autorité. Il tenait à ce qu'on le sût. Ce point établi, » on pouvait tout lui demander... Il avait le goût de la dévotion et » il y entraînait les âmes... Il instruisait longuement. Mais rien » ne manquait à sa doctrine, ni la charité, ni la sûreté, ni les vues » d'ensemble, ni les détails.

» Carantec l'a connu peu de temps. Son ministère y fut sans » doute bien différent, et de celui du Calvaire, et de celui de » Brest. Mais la vocation sacerdotale s'adapte à tous les milieux, » à tous les besoins. Au bord de la mer, le prêtre, à l'exemple » des premiers Apôtres, doit mieux comprendre sa vocation de » *pêcheur d'hommes*...

» Les paroissiens de Lannilis lui sont reconnaissants aussi » de tant de bien, humblement, méthodiquement et silencieuse- » ment accompli, avec le concours de bons vicaires, pour lesquels » il fut toujours paternel et juste, et de laïques dévoués, dont il » aimait jusqu'à la fin à évoquer le souvenir.

» Monseigneur Valleau le choisit comme Vicaire général... » Monsieur Corrigou se confina dans la vie de bureau... Le devoir » accompli, il s'effaçait. Le monde a ignoré sa présence. Il a pu » passer quinze ans dans une ville où il occupait avec honneur » l'un des premiers rangs, sans attirer sur lui l'attention publique, » connu seulement de ceux qui recouraient à son obligeance ou » qui vivaient dans son entourage.

» Quand il se sentit trop fatigué pour continuer sa fonction » à l'Evêché, nous aurions voulu du moins le garder à Quimper, » consolé par ses livres et par quelques amis fidèles, tout près » de nous : son expérience pouvait encore nous rendre bien des » services.

» Mais Le Drennec, l'église de son baptême, le Clergé, la

» famille, la tombe surtout de ceux qui, l'ayant élevé chrétieusement, avaient donné l'essor à sa vocation cléricale, tout l'attirait là-bas. Je l'ai vu, il y a quatre ans, dans sa modeste demeure, » très fier de son pays et de l'horizon large que sa fenêtre permettait d'entrevoir. Les habitants entouraient de leur respect » ce compatriote qui leur faisait honneur. »

Et c'est là qu'il n'est plus ! Que Dieu ait votre âme, cher et regretté Vicaire général, et qu'il lui remette, mais en les embellissant encore, toutes les couronnes qui pleuvaient sur vous à la fin de vos années scolaires.

M. GLAIZOT (1877-1913)

Quand on a la force et la santé dont jouissait M. Glaizot, comment peut-on mourir ? ô fièvre typhoïde, voilà encore un de tes méfaits ! Quelques jours t'ont suffi pour abattre aussi cette colonne et répandre l'émoi dans nos villes et nos campagnes. Il était si connu, le bon Monsieur Franz ; on le savait si aimable ! Qui ne se souvient de ce sourire particulier qui accompagnait ses paroles et qui demeure inséparable du portrait qu'il nous a laissé dans l'âme ? Où trouver un homme à la fois plus serviable et de meilleure maison ? Hélas ! nous sommes réduits à recueillir pièce à pièce des souvenirs de ce qu'il fut. Nous ne le verrons plus ici-bas et c'est Dieu qui l'a voulu, afin d'éprouver ceux qui l'ont aimé, et, sans doute dans un but plus providentiel encore, la mère des six enfants qui porteront son nom. O mère chrétienne, consolez-vous à cause d'eux, au pied de la Croix d'un Dieu qui vous demande la vôtre.

Monsieur Glaizot était de Landéda. Il appartenait à une famille d'industriels dont l'usine principale se trouve à l'Aber-wrac'h. Il voulut s'établir à Lesneven et prit, rue de la Vierge, la succession de M. Eugène Deschennes, négociant en vins, sans cesser d'être le Lieutenant de réserve que devait saluer d'une manière si chevaleresque, à la dernière heure, Monsieur le Capitaine Jacquin, Président de l'Association amicale des officiers des réserves de terre et de mer. Voici, en effet, le discours qu'il prononça devant la foule qui avait suivi jusqu'au cimetière la dépouille mortelle de M. Franz Glaizot :

« MESDAMES,

» MESSIEURS,

» Au nom des membres de l'Association amicale des Officiers des réserves de terre et de mer de la ville de Brest. dont » le Lieutenant Glaizot faisait partie, dès sa fondation par notre » si sympathique camarade le Capitaine Steff, je viens lui adresser » un dernier adieu.

» Animé des meilleurs sentiments envers tout ce qui, de près » ou de loin, touche à l'Armée, rempart de notre honneur national, il avait tenu à rester dans ses rangs, où ses qualités militaires étaient justement appréciées.

» Il appartenait à cette phalange d'Officiers qui, animés du » plus pur sentiment de leur devoir envers le Pays, mettent jour-

» nellement tout en œuvre pour la grandeur et la gloire de notre » belle Patrie.

» Officier zélé, dévoué, consciencieux, ses chefs, ainsi que » tous ses camarades, professaient pour lui la plus haute estime.

» Puissent les regrets unanimes que lui adressent ses anciens » camarades être un adoucissement à l'immense douleur ressentie » par sa digne épouse, par ses enfants, par tous les membres de » sa famille, ainsi que par ses nombreux amis, à la suite de cette » brusque séparation.

» Mon cher camarade, adieu. »

M. GUÉGUEN (1883-1913)

A les voir se pencher pour mourir au bout d'un été bien court, on serait tenté de croire que les lis ne s'acclimataient guère ici-bas. Peut-être la terre ne mérite-t-elle pas de les posséder longtemps, ou bien est-ce Dieu qui s'empresse de les reprendre, dès qu'ils se sont suffisamment épanouis sous nos yeux ? Toujours est-il que M. Paul Guéguen s'est envolé tout jeune pour un monde meilleur, et qu'il n'est plus parmi nous pour nous charmer par le spectacle de sa pieuse et inaltérable aménité.

Il n'avait que vingt-neuf ans et quelques mois, un peu plus de quatre ans de prêtrise ; mais qui sait ? aux regards de Dieu, c'était peut-être une fort longue vie, ce qui permettrait de lui appliquer aussi cette consolante parole de nos Livres saints : *Consummatus in brevi explevit tempora multa*. Déjà, dès son collège, pour employer le mot des mères, quel élève tranquille et souriant, quel travailleur consciencieux, quelle âme vraiment chrétienne nous eûmes en lui ! et depuis, quel empire n'a-t-il pas exercé par sa douceur, sa patience, sa scrupuleuse régularité, à Landivisiau, sur les enfants si nombreux qui lui furent confiés ! En vérité, elles firent de lui non seulement un maître aimé et vénéré, mais encore un modèle accompli.

Ses élèves le pleurent et se demandent s'ils n'ont pas été le jouet d'un rêve ou si c'est une étoile de plus qu'ils ont vue courir dans le firmament bleu. Pauvres petits ! c'est plus haut que vous le verrez un jour. En attendant, venez prier sur ce qui reste de lui, à Ploudaniel, dans la tombe qu'ont déjà visitée vos pères et sur laquelle ils ont pleuré avec nous, le 19 janvier 1913, jour de ses obsèques. Ce jour-là, mes enfants, le vent soufflait avec rage, la pluie tombait par grosses averses, tout dans la nature gémissait. Dieu seul était content et par moments nous montrait son soleil, oh ! pas pour longtemps, un instant seulement.

M. JAOUEN (1852-1912)

Monsieur Georges Jaouen fut, au collège de Lesneven, le condisciple d'Edouard Le Guillou. Ils étaient créés et mis au monde pour se comprendre, s'apprécier, se vouer une amitié durable. Il nous semble le voir encore, ce cher élève de Plouescat, traversant nos cours avec sa belle carrure et sa chevelure au vent. Par là déjà il imposait ; mais ce qui le faisait paraître plus grand encore,

c'était le rôle de père qu'il avait à remplir auprès de ses deux frères, de Stanislas tout particulièrement. Charmant, d'ailleurs, et par le ton de sa voix et par la distinction de ses manières, il s'attirait l'affection des uns, le respect et l'estime de tous.

Depuis il n'a jamais cessé d'être d'une correction impeccable dans tous ses procédés et vraiment nous avons hâte de reproduire les termes mêmes du bel éloge qu'une plume émue confiait à la Presse finistérienne et brestoise, le 30 août 1912, c'est-à-dire onze jours après sa mort :

« Avec M. Jaouen disparaît une des figures les plus sympathiques et les plus populaires de Plouescat. D'un abord facile et d'un accueil bienveillant, il savait se faire tout à tous ; aussi était-il universellement aimé à la campagne comme en ville. Tous ceux qui le connurent apprécièrent sa verve humoristique, sa finesse d'observations et son esprit parfois caustique. » Depuis longtemps conseiller municipal, il fut invité à différentes reprises depuis la mort du regretté M. Ambroise Cadour, à prendre la tête de la municipalité ; mais toujours il déclina cet honneur. Il ne contribua pas moins par ses conseils et ses avis judicieux à faire prospérer les intérêts de la commune.

« D'autre part les pauvres perdent en M. Jaouen un bon père, les bonnes œuvres un généreux bienfaiteur, la cause catholique un défenseur fidèle et dévoué. Aussi bien on s'accorde à dire que sa mort laissera un grand vide dans la paroisse. On y conservera longtemps encore le souvenir de cet homme de bien que la mort a trop tôt ravi à l'affection des siens, mais que Dieu a bien voulu rappeler à Lui »

Madame Jaouen et ses enfants, au milieu de leur douleur, ont dû, tous ces derniers temps, être bien sensibles aux marques de sympathie qui leur venaient de partout. Nous leur renouvelons ici les nôtres, en priant Madame Jaouen d'agréer tous les remerciements de l'Association pour le dévouement et les soins dont elle n'a cessé d'entourer son pauvre malade, afin de lui rendre moins pénible la perspective d'une fin prochaine. Et, vous, sa pauvre enfant, qui l'avez en quelque sorte vu fauché par la mort, là-bas, dans le jardin de votre maison de campagne de Kerfichen, soyez aussi mille fois bénie pour la bonne pensée que vous avez si chrétiennement suggérée à votre père, avant d'aller quérir du secours. Vous ne pouviez mieux lui montrer que vous aimiez son âme.

M. MENGUY (1882-1913)

En parcourant notre registre de Seconde de l'an 1900, nous découvrions un jour un de ces *admittatur* qui témoignent qu'un élève, pour une cause ou pour une autre, a dû s'absenter de la classe. Tout de suite nous revîmes dans notre esprit l'épreuve à laquelle ce cher Guillaume Menguy, dont le nom s'étalait sous nos yeux, fut mis par Dieu pendant les deux tiers au moins du dernier trimestre. Le mal devait être profond, car un peu de toux n'oblige pas à tant de précautions. On s'inquiéta. Mais le cher enfant se fortifia suffisamment par la suite et son entrée au Grand Séminaire ne souffrit aucune difficulté.

Il reçut les saints Ordres ; il fut nommé vicaire à Rosporden. Tout alla bien pendant longtemps. Monsieur Menguy était apôtre ; Monsieur Menguy se dépensait. Grâce à lui on chanta bien et, par ses soins, le Patronage voyait de beaux jours. Et c'est quelque chose assurément que d'arriver à un pareil résultat quand on passe pour avoir eu les cordes vocales un peu sensibles et la poitrine très délicate. Même, si l'on ne savait pas que Dieu donne des grâces d'état, on ne comprendrait rien à un tel dévouement.

Hélas ! un jour la terrible visiteuse revint et le cher vicaire dut s'arrêter. Quelle douleur pour lui d'avoir à suspendre tous ses travaux et comme il eut le cœur serré, torturé, angoissé quand il lui fallut s'éloigner de son temple de Sion. Il est vrai que les regrets étaient partagés : la population entière l'aimait.

Il vint, non pas à Ploudalmézeau, son pays d'origine, car l'air y était trop vif pour lui et surtout trop imprégné de ces senteurs marines qui ne conviennent qu'aux tempéraments robustes, mais à Lanrose, en Lambézellec. Là il trouva comme un nid pour le recevoir, et des soins pour le guérir. On sait, par le souvenir que l'on garde de la longue maladie du regretté M. Michel Trébaul, comment les Dames de cette maison de campagne entendent le dévouement. Elles ont même l'art de prolonger vos jours quand Dieu ne leur accorde pas celui de vous rendre la santé. Mais souvent elles vous guérissent et c'est un peu ce qui avait fait venir M. l'abbé Menguy.

Hélas ! Lanrose ne devait être pour lui qu'un lieu de pieuse préparation à sa fin. Il la vit venir sans rien éprouver de bien désagréable. Il avait beau être à la fleur de l'âge ; sa foi lui procurait encore de plus belles espérances. Lui, si doux envers tout le monde, fut doux aussi envers la mort et cette pensée de Bossuet peut en suggérer bien d'autres, si l'on veut se rappeler ce qu'il y avait de trésors d'indulgence, de patience, de bonté dans cette âme de vrai prédestiné.

M. POULIQUEN (1864-1913)

Jérôme-Marie Pouliquen nous arriva au Collège de Lesneven en 1876 et continua ses études jusqu'à la Troisième inclusivement. Quel bon petit enfant éveillé on nous avait donné là ! mais aussi comme on devait l'aimer et... le gâter à la maison ! Un jour cependant tout ne lui fut pas accordé. Comme nous avions appris que le petit élève de Sixième avait témoigné le plus vif désir de ne plus revenir, Monsieur le Principal s'était dit qu'il fallait faire savoir qu'on tenait à lui. Quelqu'un fut dépêché (vous devinez qui) vers Monsieur et Madame Pouliquen, au Kergoat, en Ploudiry. Il fut fort bien reçu et, quand Jérôme rentra chez lui, ce ne fut pas pour apprendre une bonne nouvelle. Chose étonnante ! le fait seul d'avoir évoqué ce souvenir me vaut comme une apparition : je revois la silhouette gracieuse de ce brave enfant, sa bonne petite tête oblongue, son teint plutôt pâle, ses cheveux noirs... et cela repose un peu de la tristesse profonde que nous devait causer sa mort.

Veut-on savoir quel caractère il avait ? qu'on lise la petite relation suivante, venue de Ploudiry même :

« Lorsque Jérôme-Marie Pouliquen cessa de retourner à

» Lesneven, son père lui fit faire connaissance avec l'agriculture.
 » Monsieur Pouliquen, qui fut maire pendant plusieurs années,
 » tenait une ferme importante. Jérôme finit cependant par pré-
 » férer le commerce et il vint s'établir au bourg.

» Il aimait à parler de son temps de collège, de ses condis-
 » ciples, de ses maîtres, dont il avait gardé le meilleur souvenir.
 » il reconnaissait avoir eu parfois à son actif quelques tours d'éco-
 » lier qui lui avaient valu autre chose que des félicitations, mais
 » il n'en tenait pas rancune.

» De la malice, on peut dire qu'il n'en eut jamais, et, toute
 » sa vie, il fut constamment pour ceux qui le fréquentaient un
 » camarade accommodant et un homme toujours disposé à rendre
 » service dans la mesure du possible. »

Cher Monsieur Pouliquen, le collège de Lesneven a eu pour vous un nouvel attrait lorsque vous êtes venu, en ces derniers temps, lui confier vos deux fils. Vous y avez même retrouvé quelques amis d'autrefois, à l'occasion de la Distribution des Prix et des réunions de l'Association amicale des anciens élèves et maîtres. Mais c'est nous qui sommes appelés désormais à vous chercher dans nos souvenirs et à vous dire, dans le silence de nos méditations, tout le bien que nous pensions de votre esprit et de votre cœur avant même que les voix de votre cher pays de Ploudiry se fissent entendre. Par là nous sommes encore près de vous et vous pouvez vous-même continuer à nous recommander vos enfants. Ils vous aiment bien, eux aussi : nous les avons vus pleurer sur votre tombe.

M. le Contre-Amiral PRAT (1858-1912)

Louis-Goulven Prat, né à Lanildut le 27 janvier 1858, fit de très brillantes études au Collège de Lesneven, qu'il quitta l'année de sa Seconde pour aller à Brest suivre les cours préparatoires à l'Ecole navale. Son départ fut déjà un deuil, tant on l'aimait. Cela dit, laissons la parole à l'amiral Darriens, dont Madame Prat a bien voulu nous communiquer le beau discours d'adieu :

« La carrière de l'amiral Prat a été particulièrement brillante
 » et bien remplie. Entré à l'Ecole navale en 1875, il embarquait
 » en 1877 sur la frégate-école d'application *La Flore* et, après
 » ces trois années d'initiation, pendant lesquelles il s'était fait
 » remarquer par ses qualités de travail et de conscience, il était
 » destiné à l'escadre d'évolutions, comme aspirant de 1^{re} classe,
 » attaché à la frégate cuirassée *La Provence*. Il rejoignit, peu
 » après, le *La Galissonnière* portant le pavillon du contre-amiral
 » commandant la division des Antilles, et était promu enseigne
 » de vaisseau en 1880.

» Ses embarquements successifs dans ce nouveau grade furent
 » l'*Oise*, transport du littoral, le *Redoutable* dans l'escadre d'évo-
 » lutions, enfin le *Duchaffaut* dans la station de la Nouvelle-Calé-
 » donie. C'est dans l'exercice de ces constantes navigations qu'il
 » acquit les solides qualités de marin, que tous ses camarades
 » se plaisaient toujours à lui reconnaître. Promu lieutenant de
 » vaisseau le 23 octobre 1885, il prenait le brevet d'officier tor-
 » pilleur et embarquait ensuite à la défense mobile de Cherbourg.

» Mais l'occasion allait se présenter bientôt pour lui d'exer-
 » cer ses facultés natives. Il embarqua, en effet, sur l'*Iphigénie*,
 » au choix du commandant Touchard, pour devenir un des prin-
 » cipaux collaborateurs de ce chef éminent, dans la tâche, diffi-
 » cile entre toutes, de la formation première des jeunes officiers.

» Sur le bâtiment-école d'application il ne suffit pas, en effet,
 » de développer chez de tout jeunes hommes, saturés jusqu'alors
 » de spéculations abstraites, l'esprit d'initiative et d'observation,
 » le sang-froid et l'énergie, le sens et le goût de l'action, la con-
 » naissance pratique du métier, toutes qualités sans lesquelles il
 » ne saurait y avoir de bon marin ; il importe surtout d'exalter
 » en eux l'esprit de discipline, de leur apprendre les principes
 » de la science la plus redoutable qui soit, celle de la conduite
 » des hommes ; il faut les préparer enfin au culte de la force
 » morale.

» Nul n'était mieux préparé que Prat à ces fonctions élevées
 » et il y marqua.

» Après un nouvel embarquement sur le *Davout*, dans l'es-
 » cadre de la Méditerranée, une heure décisive sonnait pour lui.
 » Le corps expéditionnaire de Madagascar, ayant besoin, pour
 » son ravitaillement, de canonnières opérant dans la rivière de
 » Majunga, on fit appel, pour commander une d'elles, au dévoue-
 » ment du lieutenant de vaisseau Prat. Il fut prêt, comme tou-
 » jours, à y répondre et s'acquitta, à l'entière satisfaction de ses
 » chefs, de la mission souvent ingrate, presque toujours pénible,
 » qui lui était confiée. L'inscription au tableau d'avancement,
 » pour le grade de capitaine de frégate, fut la récompense de ces
 » services exceptionnels. En lui assurant un choix brillant, elle
 » le désignait déjà pour de futurs grands commandements. Et
 » telle était la haute situation morale déjà acquise par Prat que
 » les promesses d'un magnifique avenir ne recueillaient, parmi
 » ses camarades, que des applaudissements ; il avait su trouver
 » par avance la solution, si rare, hélas ! du difficile problème de
 » l'accord des suffrages.

» Sa promotion au grade d'officier supérieur allait lui per-
 » mettre de donner toute sa mesure. Sur le *Jemmapes* dans l'es-
 » cadre du Nord comme second, au bataillon des fusiliers marins
 » de Lorient, en qualité de commandant, ensuite dans l'exercice
 » du commandement du *La Hire*, il donna des preuves multiples
 » de ses solides qualités de marin et d'homme. Puis, comme il
 » n'était pas de ceux qui mesurent avec parcimonie leurs devoirs
 » envers le pays, il voulut, au lieu de goûter un repos bien gagné,
 » servir encore celui-ci généreusement en reprenant le dur labeur
 » d'officier en second, sur le *Protêt*, dans le Pacifique.

» Le grade de capitaine de vaisseau fut donc la stricte et
 » juste récompense de cet homme de grand cœur et de grande
 » vaillance, qui s'était toujours dépensé sans compter. Sur le
 » *Châteaurenault*, en Extrême-Orient, comme plus tard sur la
 » *Patrie* et le *Suffren*, il fut un excellent commandant, maître de
 » son bâtiment, aimé et honoré de ses officiers et de ses équipages,
 » et dont un chef savait pouvoir tout attendre.

» Enfin il fut appelé à occuper, il y a trois ans, le poste si
 » important de sous-chef d'état-major général de la marine. C'est

» là, dans l'exercice de ces fonctions élevées, que l'impitoyable
 » mort est venue le frapper. Ceux qui l'y ont vu à l'œuvre peuvent
 » affirmer sans témérité qu'elles ont coûté la vie à ce laborieux.
 » Les emplois du Ministère ne sont pas, comme tant de gens le
 » supposent, des postes de tout repos, que le voisinage des grands
 » boulevards rend particulièrement séduisants. La besogne y est
 » écrasante et pour une conscience scrupuleuse, comme celle de
 » l'amiral Prat, il ne saurait exister de distractions, en dehors de
 » celles que procure le travail lui-même. Ceux-là seuls qui ont
 » pu l'approcher fréquemment ou collaborer avec lui, au cours
 » de ces dernières années, peuvent soupçonner le dévouement à
 » la Marine et à la chose publique dont il était capable.

» Profondément croyant, Prat avait toujours considéré
 » comme le corollaire nécessaire de sa foi le culte des vertus
 » militaires et en particulier de la discipline. Déjà dans notre
 » groupe du *Borda*, sa sagesse pondérée, sa bonhomie souriante
 » et son respect inné du principe d'autorité en avaient fait le
 » Mentor écouté, calmant nos têtes plus folles, prêtes à céder à
 » l'ardeur d'une jeunesse frondeuse. En montant dans l'échelle
 » hiérarchique, cet esprit ne se démentit jamais. Profondément
 » imbu toujours de la nécessité, plus encore pour les grands que
 » pour les petits, de cette discipline qui est bien la force des
 » armées, il fut un vivant exemple de l'obéissance à cette loi,
 » même dans les jours d'épreuves, où un trop long retard dans
 » sa nomination au grade d'amiral pouvait paraître à ses amis
 » un arrêt immérité dans sa carrière, si belle jusque-là. Homme
 » de conscience, homme de devoir, homme d'honnêteté profession-
 » nelle et privée, tel a été toujours l'amiral Prat. Et celui-là ré-
 » sumait tout cela éloquemment, dans son langage naïf, un de ses
 » anciens matelots, qui, en apprenant sa mort inattendue,
 » s'écriait spontanément, avec toute son âme : « Ah ! le brave
 » homme ! »

» C'était un sage ; s'il eût vu venir la mort, il eût puisé dans
 » ses convictions la force de l'accueillir avec sérénité. »

En nous faisant parvenir ce beau discours, prononcé là-bas,
 à Toulon, l'année dernière, sur la tombe de l'amiral, Madame Prat
 avait encore, et nous l'en remercions de tout cœur, l'amabilité de
 nous écrire les lignes suivantes : « Il avait gardé pour ses maîtres
 » et ses camarades de Lesneven une amitié très profonde et il se
 » serait fait une joie de se trouver au milieu d'eux au moment de
 » vos réunions d'anciens élèves et maîtres si les circonstances le
 » lui avaient permis en 1911 et en 1912. Avec quel cœur et quelle
 » émotion il nous parlait toujours de son cher collègue ! »

Et Madame Prat ne pouvait pas, tant son chagrin est grand !
 nous parler du projet qu'il avait formé de venir coûte que coûte
 cette année... Cher Louis Prat, au moins tu vois qu'on t'aime. Nous
 mêmes, nous tes amis d'il y a quarante ans, nous ne savons plus
 que dire. Au revoir ! et peut-être bientôt.

M. le Comte DE TROBRIAND (1873-1912)

Né à Quimper, le 26 mars 1873, Henry-Jean-Marie-Adolphe-
 Joseph-Denys, comte de *Trobriand*, fit une grande partie de ses
 études au collège de Lesneven. Se rappelant avec plaisir ces

années de sa jeunesse, il vint avec empressement assister à la
 réunion des anciens élèves et fut heureux de retrouver ses com-
 pagnons d'autrefois.

A dix-huit ans, pour faire son service militaire, il s'engagea
 au 19^e de Ligne, à Brest. Puis il passa quelques années à voyager
 et revint, en 1904, au foyer paternel. Le comte de Trobriand, son
 père, était alors Maire de la Commune de Plounéour-Trez. Henry
 de Trobriand se fit aimer dans la paroisse par ses aimables qua-
 lités et sa bonté. Toujours prêt à rendre service, il n'eut que des
 amis.

Il aimait passionnément la mer, la pêche, les courses en
 bateau dont l'une, hélas ! devait lui être si fatale. Le 23 septembre
 1912, il prit le large avec son cousin, le major Wogen Brown. Le
 sentiment du devoir en face du danger l'avait décidé, malgré les
 appréhensions que lui causait la vue de la Manche un peu démon-
 tée, à ne pas laisser le premier maître de manœuvre Balcon ren-
 trer seul au port de L'Aberwrac'h, à bord de son canot à voile, le
Pilouer. Tout alla bien d'abord. Partis à trois heures, ils furent
 rencontrés à quatre heures vingt par un bateau qui venait de
 quitter les abords des grèves de Dom Michel Le Nobletz, en Plou-
 guerneau. A quatre heures quarante-cinq, ils furent signalés du
 phare de l'île Vierge. Après... on ne les a plus revus... Une lame
 sourde a dû faire sombrer le canot.

Le major Wogen Brown fut retrouvé, le 24 septembre, dans
 la baie de Notre-Dame des Anges, et Henry de Trobriand, le 18
 octobre seulement, dans les mêmes parages, inutilement explorés
 jusque-là.

L'inhumation a eu lieu, à Brest, dans le caveau de la famille.
 Si quelque chose peut adoucir la douleur des siens, c'est la pensée
 qu'Henry de Trobriand a sacrifié sa vie dans un acte de charité
 chrétienne.

Nous aurions voulu reproduire aussi la lettre émue qui accom-
 pagnait la notice biographique qu'on vient de lire. On y aurait
 cueilli quelques-unes des larmes qu'a fait couler cette catastrophe.
 Qu'il suffise de savoir qu'elle a eu lieu. De tels deuils se mesurent
 déjà trop par eux-mêmes et nous prions Madame la comtesse
 Denys de Trobriand, qui forma si noblement le cœur et l'esprit de
 celui qu'elle pleure, d'agréer une fois de plus l'expression de notre
 sympathie la plus vive, qui est à cette heure celle de toute l'Asso-
 ciation des anciens élèves et maîtres du Collège de Lesneven.

Et vous, cher Henry, que nous n'avons trouvé dans notre
 précédente réunion que pour vous retrouver un jour où l'on ne se
 perd plus de vue, augmentez encore, s'il se peut, en nous la bonne
 impression que vous nous avez toujours laissée et pardonnez-nous
 de nous écrier de temps en temps au milieu de nos prières :
 « Pauvre ami !... » C'est si triste de mourir en mer !

M. le Comte DE VINCELLES (1866-1912)

« Entré à Saint-Cyr à 18 ans dans un rang brillant, M. Amédée
 de Vincelles servit son pays dans l'arme de la cavalerie dont il
 réalisa admirablement le type. Les hommes des pelotons qu'il a
 formés ont conservé le souvenir de ce lieutenant au 3^e Dragons

qu'une persistante affection de la gorge contraignit à démissionner en 1895. Il savait faire respecter son autorité et connaissait l'art de gagner la confiance de ses cavaliers. Sa vie militaire devait d'ailleurs le marquer d'une empreinte plus forte qu'il ne le croyait lui-même. A ceux qui l'ont plus tard vu à l'œuvre jetant des idées, trouvant des solutions, suscitant des initiatives, semant autour de lui le dévouement et le désir de faire le bien, il faisait toujours l'effet de l'officier de dragons menant à la charge sans jamais penser aux généreuses imprudences qu'il commettait, sans jamais songer que, à essayer de décupler ses forces, il les usait. Car lui qui naturellement avait porté le sabre parce que le sang de plusieurs générations de soldats coulait dans ses veines, fut aussi ressaïsi, dès qu'il eut quitté l'armée, par le long atavisme qui du côté maternel en faisait un agriculteur, et voilà pourquoi il racheta Penanrun, une terre de famille en Trégunc, et l'habita. » (Bulletin des Syndicats réunis des agriculteurs du Finistère).

« Il s'y fit professeur d'économie rurale. Par la parole et par la plume, dans ses conférences et dans son Bulletin, il a fourni une œuvre considérable. Les préoccupations que faisaient naître dans son esprit les modifications sans cesse apportées dans l'ordre économique et social par le perfectionnement des machines, le développement et la vulgarisation de la Chimie agricole, lui avaient immédiatement fait entrevoir la voie nouvelle vers laquelle il fallait diriger les cultivateurs finistériens. Et de suite il se mit à la tâche, parlant tant que sa voix eut assez de force pour se faire entendre dans la Cornouaille et dans le Léon, puis écrivant des pages exquises, merveilleusement appropriées à ses lecteurs habituels. La création de plus de cent syndicats ou sociétés d'assurances agricoles dans le département du Finistère est un fait accompli ; l'inauguration de l'Office central des œuvres agricoles date de quelques semaines. Ce fut le couronnement du travail opiniâtre de l'homme jamais lassé qui n'a connu le repos que lorsque le mal qui devait trop tôt nous le ravir, l'empêcha de parler et d'écrire. C'est l'histoire d'hier et si j'ai tenu à la rappeler ici, sur cette tombe, c'est parce que j'estime qu'elle honore grandement celui qui tout en s'occupant des intérêts matériels de ceux auxquels il avait voué le meilleur de lui-même, avait voulu n'en séparer jamais les intérêts religieux (1). Ces sentiments, il les avait puisés dans les traditions d'une famille particulièrement respectée et aimée, dans une éducation profondément chrétienne ; il les avait développés dans une existence toujours en rapport avec les principes qu'il avait reçus de son père pour en léguer un jour à ses enfants le si précieux patrimoine. *L'ancien élève du collège de Lesneven* n'a jamais su désunir ces deux choses que nous ne pouvons concevoir séparées : l'amour de son Dieu et l'amour de son pays. Et vous savez comment il sut à la fois servir l'un et l'autre. » (Paroles de M. Le B. de C.).

« Son nom évoque, dit le *Nouvelliste*, une des physionomies les plus sympathiques et les plus séduisantes du Finistère. Nul n'a mieux compris que la beauté du rôle de gentilhomme se résume

dans le sentiment raffiné du devoir, dans un seul mot : *servir*. On saluera enfin très bas cet homme jeune, si heureux de vivre, qui, arraché à son charmant foyer si rempli de jeunes enfants, n'a, devant le sacrifice suprême, connu que des paroles de soumission à la volonté de Dieu. »

Monsieur Amédée de Vincelles est mort à Grasse (Alpes-Maritimes), le 30 novembre 1912. Ses restes reposent dans le cimetière de Trégunc, près de Concarneau, où ils mériteraient d'avoir au-dessus d'eux le grand arc de triomphe que des paysans dressèrent si spontanément, à l'entrée de la belle avenue du château du Lescoat, en Lanarvily, lorsque le brave Robillard, élève du Collège de Lesneven, accourut avec la nouvelle du succès complet de son ami au Baccalauréat d'il y a trente ans.



(1) Monsieur de Vincelles fut aussi le promoteur de la Ligue antialcoolique dans le Léon. Il donna même une soirée aux élèves, il y a une dizaine d'années.

STATUTS ⁽¹⁾

DE

l'Association Amicale des Anciens Elèves & Maîtres

DU COLLÈGE DE LESNEVEN

ARTICLE PREMIER

Il est fondé une Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres du Collège de Lesneven, ayant son siège social au dit Collège.

ART. 2

Son objet est : 1° d'établir entre ses Membres un centre commun de relations amicales ; 2° de venir en aide dans leurs frais d'études, soit par la création de bourses ou de demi-bourses, soit par des dons de livres, aux élèves les plus méritants.

ART. 3

Y sont expressément interdites les discussions politiques ou religieuses et en général toute discussion étrangère au but de l'Œuvre.

ART. 4

Les secours seront accordés de préférence aux fils et aux neveux des associés ; ils seront votés chaque année et ne seront délivrés qu'après épreuve et sur demande faite régulièrement à l'un des Membres du Comité d'Administration.

ART. 5

L'Association décerne tous les ans un prix d'honneur à l'excellencier de Philosophie ou de Mathématiques, interne ou externe, et même aux deux excellenciers, si l'Assemblée des professeurs juge la chose nécessaire.

Conditions d'admission

ART. 6

Pour faire partie de l'Association, il suffit d'être un ancien Elève, d'être ou d'avoir été Maître dans l'Etablissement, d'adhérer aux Statuts.

ART. 7

Est considéré comme ancien Elève quiconque a suivi les cours du Collège au moins pendant dix mois, et n'a pas été exclu dans la suite.

(1) La présente Association a été déclarée à la Sous-Préfecture de Brest, le 4 Décembre 1911 (Art. 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901).

ART. 8

Tout Associé s'engage à verser une cotisation annuelle de cinq francs. Il pourra, s'il le préfère, se libérer en versant un capital de cent francs, ou de cinquante francs en deux années consécutives.

ART. 9

La cotisation sera seulement de deux francs pour les étudiants et les militaires non gradés, durant leurs études ou leur service.

ART. 10

La qualité des Membres de l'Association se perd : 1° Par la démission pure et simple ; 2° Par le refus de la cotisation pendant deux années consécutives ; 3° Par la radiation pour motifs graves, prononcée par le Comité d'Administration, le Membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir ses explications.

Administration

ART. 11

L'Association est administrée par un Comité de quinze Membres, dont un Président, deux Vice-Présidents, deux Secrétaires et, au besoin, deux Secrétaires-adjoints, un Trésorier et des Assesseurs. M. le Maire de Lesneven et M. le Principal du Collège seront de droit Membres du Comité ; les treize autres seront élus par l'Assemblée générale.

ART. 12

Le Comité est renouvelable par tiers tous les trois ans. A l'expiration de la première et de la seconde période, les Membres sortants seront désignés par voie de tirage au sort. Dans la suite, ce seront toujours les plus anciens en exercice qui devront sortir. Les Membres sortants sont indéfiniment rééligibles.

ART. 13

Le Comité a pour attribution spéciale de gérer les intérêts de l'Association, de défendre ses droits et de veiller à sa prospérité. Il statue sur les admissions et les exclusions, recueille les cotisations et legs de toute nature, vérifie les comptes, règle l'emploi des fonds, convoque les Assemblées générales et détermine le programme des séances.

ART. 14

Il appartient au Président, et, à son défaut, aux Vice-Présidents, de convoquer le Comité, aussi souvent que les intérêts de l'Association l'exigent, et de diriger les discussions.

ART. 15

Les décisions sont prises à la majorité des Membres présents, et, pour qu'elles soient valables, la présence de huit Membres au moins est indispensable. En cas d'égalité de suffrages, le Président a voix prépondérante.

Réunions générales

ART. 16

Chaque année, à la date fixée par le Comité, l'Association tient une Assemblée générale à son Siège social.

ART. 17

Ce jour-là, après une messe célébrée pour tous les Membres vivants et défunts, les Associés prennent part à un banquet, entendent le rapport du Secrétaire, reçoivent les communications du Comité, et votent sur les propositions inscrites à l'ordre du jour.

ART. 18

Le Bureau de l'Assemblée générale est le même que celui du Comité.

ART. 19

Les délibérations de l'Assemblée générale dûment convoquée sont valables, quel que soit le nombre des Associés présents.

ART. 20

Aucune proposition ne saurait figurer à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, à moins d'avoir été soumise, un mois d'avance, aux délibérations et à l'agrément du Comité.

ART. 21

Un compte rendu de la réunion générale sera publié tous les ans. On y joindra les noms des Sociétaires avec la liste des Membres décédés dans l'année.

Dispositions diverses

ART. 22

L'Association est représentée en justice par le Président du Comité, auquel tous pouvoirs sont donnés pour remplir les formalités de déclarations, publications, réclamations prescrites par la Loi et les Règlements.

ART. 23

Les Statuts ne sauraient être modifiés, ni la dissolution prononcée que par l'Assemblée générale et à la majorité des trois quarts des Membres présents.

ART. 24

En cas de dissolution volontaire ou obligatoire, la liquidation sera faite par le Comité d'Administration, qui déterminera l'emploi de l'actif disponible, s'il y en a.

COMITÉ D'ADMINISTRATION

pour l'année 1913-1914 ⁽¹⁾

<i>Présidents</i>	{ M. le chanoine ROULL, principal honoraire, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.
<i>d'honneur :</i>	{ M. l'abbé GLOANEC, ancien principal.
<i>Président :</i>	M. Louis PICHON, sénateur du Finistère.
<i>Vice-Présidents :</i>	{ M. l'abbé MOENNER, principal. M. le docteur ODEYÉ, maire de Lesneven.
<i>Trésorier :</i>	M. Joseph FRANCÈS, négociant à Lesneven.
<i>Secrétaires :</i>	{ M. l'abbé COLIN, professeur honoraire. M. Pierre TRÉMINTIN, avocat du barreau de Quimper, conseiller général du Finistère.
<i>Secrét.-adjoint :</i>	M. Louis SOUBIGOU, notaire, adjoint au maire de Lesneven, conseiller général et député du Finistère.
<i>Assesseurs :</i>	{ MM. GRALL (chanoine), curé-doyen de Plou- dalmézeau ; KEROMNÈS, professeur hono- raire, Brest ; COZIC (chanoine), curé-doyen de Lesneven ; LE JACQ (chanoine), curé- doyen de Crozon ; le docteur LUCAS, de Saint-Renan ; Alexandre MASSERON, avo- cat, Brest.

(1) Le comité a perdu un de ses Présidents d'honneur : M. le chanoine Corriveau, vicaire général honoraire, et deux de ses membres : M. le contre-amiral Prat, et M. le comte Amédée de Vincelles.

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES

Membres de l'Association Amicale

DU COLLÈGE DE LESNEVEN ⁽¹⁾

A

MM.

ABALÉA, Emile, séminariste, Quimper.
ABARNOU, Jean, docteur-médecin, Saint-Pierre Quilbignon (1883-1890) (2).
ABAUTRET, expert, Kerlouan.
ABAUTRET, Melchior, séminaire des Missions, Courtrai (1904-1908).
ABGRALL, négociant, Landivisiau (1890-1897).
ABGUILLERM, J.-M. (l'abbé), vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Brest-Lambézellec.
ABHERVÉ-GUÉGUEN, Jean, étudiant en sciences, Rennes (1904-1912).
ABJEAN, F. (l'abbé), vicaire à Plomeur.
ABJEAN, Louis (l'abbé), vicaire à Pleyber-Christ (1890-1897).
ABJEAN, Louis, clerc de notaire à Plounéour-Trez.
ABJEAN, Pierre, propriétaire, Plouguerneau (1886-1890).
ABJEAN, René, conseiller d'arrondissement. Plouguerneau (1891-1897).
ABILY, agent des Messageries Maritimes, à Kobé (Japon), 8 B Maye-Machi (1873-1880).
ABIVEN, Jean-Marie, séminariste, Quimper.

(1) Toute adresse inexacte ou insuffisante pourra être modifiée, sur l'envoi d'une carte.

(2) La première date est celle de l'entrée au collège comme élève, la seconde celle de la sortie. Le tableau se dresse d'après les indications mêmes des associés. Prière de les fournir au Secrétaire.

MM.

ABIVEN, Jean-Marie, séminariste, Quimper.
ABOLIVIER, Désiré, séminariste, Quimper.
ABOLIVIER, Yves (l'abbé), vicaire à Tréflaouénan.
ACQUITTER, Yves (l'abbé), vicaire à Plouégat-Moysan.
AFFRET, Louis, boulanger, Plouider.
AFFRET, Pierre (l'abbé), sous-principal du Collège de Lesneven (1887-1895) (1909, etc.).
ALESTÉ, Yves, négociant, Crozon.
ALIX, secrétaire de Mairie, Crozon.
ALLARY, ex-directeur du Laboratoire municipal, 3, place Carnot, Brest.
ARZEL, François (l'abbé), maître surveillant au Collège de Lesneven (1899-1903) (1910, etc.).
AUDRAIN, François, négociant, Landerneau (1883-1892).

B

MM.

BAIL (LE), chanoine, Landerneau, professeur (1873-1876).
BALCON, commerçant, Saint-Derrien.
BANÉAT, 22, rue d'Aboville, Brest.
BARJOU, Henri, capitaine d'infanterie, Brest (1882-1892).
BARJOU, Jean, notaire, Lesneven (1885-1897).
BARON, Michel (l'abbé), vicaire à Rosporden.
BARS (LE), J.-L. (chanoine), professeur au Grand Séminaire de Quimper.
BATANY, Auguste (l'abbé), Plogonnec (1902-1908).
BATANY, Auguste (l'abbé), Plogonnec (1902-1908).
BELLEC, Félix, ébéniste, Lesneven.
BELLEC, Yves, maître d'étude au Collège de Lesneven (1902-1908) (1913, etc.).
BER (LE), Paul (l'abbé), du clergé d'Algérie, Landivisiau.
BELLÉGUIC, Louis, industriel, Douarnenez.
BERRE (R. P. LE), missionnaire au Sénégal.
BERRE (LE), J.-M. (l'abbé), vicaire à Saint-Martin de Morlaix (1891-1897).
BERGOT, Henri, négociant à Lesneven.
BERGOT, Joseph, quincaillier à Lannilis.
BERGOT, René, avoué à Saint-Germain-Cembron (Puy-de-Dôme).
BERNARD, Jean, professeur au Collège de Lesneven (1885, etc.).
BERNICOT, François, Plabennec.
BERROU, F.-M. (l'abbé), recteur de Loc-Brévalaire (1885-1892).
BERTHOU, Jean, propriétaire à Guissény.
BERTHOU, J.-F. (l'abbé), chapelain à Landerneau.
BERTHOU, Joseph (l'abbé), curé-doyen de Landivisiau.
BERTHOU, Louis, propriétaire à Guissény.
BERTHOU, Yves (l'abbé), curé-doyen de Carhaix.
BERTHOU, Yves, à Saint-Thonan.
BERVAS, F. (l'abbé), instituteur à Guipavas (1898-1904).
BERVAS, J. (l'abbé), vicaire à Spézet.

BESCOND (l'abbé), professeur à Bon-Secours, Brest.
 BESCOND (LE), commis des Télégraphes, place Saint-Martin, Brest.
 BIHAN, L., séminariste, Quimper.
 BIHAN (LE), Paul (l'abbé), recteur de Saint-Thois.
 BIHAN-POUDEC, conseiller d'arrondissement, maire du Folgoët.
 BIHAN-POUDEC, Jean-Louis, secrétaire de Mairie, Plounéour-Trez (1899-1905).
 BIHAN-POUDEC, Jean-Marie (l'abbé), surveillant à Douarnenez.
 BILLANT, Nicolas, recteur de l'Île Tudy.
 BLEUNVEN, J., négociant, Plouguerneau (1889-1893).
 BLOAS, F., séminariste, Quimper (1908-1911).
 BLONS, Félix, séminariste, Quimper (1906-1912).
 BODÈNÈS, J.-L. (l'abbé), vicaire à Pont-de-Buis (1901-1906).
 BOETTÉ (LE), Louis (l'abbé), vicaire à Saint-Martin de Brest.
 BORGNE (LE), vicaire à Landeleau.
 BORGNE (LE), Alexis (l'abbé), à Plouguerneau.
 BORGNE (LE), Goulven (l'abbé), vicaire à Plougastel-Daoulas (1881-1889).
 BORNECQUE, Eugène (l'abbé), aumônier du Collège de Morlaix (1868-1872) (1875-1893), professeur et sous-principal.
 BOSSENNÉC, René (l'abbé), professeur au Collège de Lesneven (1884-1893) 1899, etc.).
 BOSSENNÉC, pharmacien à Lannilis.
 BOTÉRAOU, Joseph (l'abbé), vicaire à Landivisiau.
 BOTHOREL, J., étudiant en pharmacie, Rennes.
 BOTHOREL, Y., séminariste, Quimper.
 BOUCHER, A., maire de Plouneventer.
 BOUCHER, Louis, séminariste, Quimper (1903-1909).
 BOURLÈS, Pierre (l'abbé), vicaire à Cléder.
 BOUVIER (LE), Jean, médecin-major colonial, Lambézellec (1888-1896).
 BOZEC (l'abbé), ancien maître surveillant au Collège de Lesneven, vicaire à Gouesnac'h.
 BRANELLEC, Dominique, docteur-médecin à Lesneven.
 BRANELLEC, Yves (l'abbé), surveillant, Lesneven (1903-1908) 1912, etc.).
 BRAS (LE), A., séminariste, Quimper.
 BRAS (LE), C., propriétaire, Plougar.
 BRAS (LE), François, docteur-médecin à Daoulas (1888-1897).
 BRIAT, Georges, négociant à Pont-Croix (1871-1879).
 BROCH, J. (l'abbé), vicaire à Elliant.
 BROUDEUR (l'abbé), vicaire au Tréhou (1893-1900).
 BUORS, H. (l'abbé), ancien curé de Daoulas, aumônier de l'asile Ponchelet, Brest (1857-1863).

CABON, J. (l'abbé), vicaire à Guimiliau.
 CABON, J.-B., à Plouvien.
 CADEVILLE, Yves, Belle-Vue, Lambézellec.

CADIOU, G. (l'abbé), vicaire à Elliant.
 CADIOU, J.-M. (l'abbé), professeur à Saint-Yves, Quimper 1892-1899).
 CAER, J. (l'abbé), recteur de Plounévez-Lochrist (1875-1882).
 CALVEZ, Alain, séminariste, Quimper (1904-1911).
 CALVEZ, François, principal clerc de notaire, Plouescat.
 CALVEZ, Hervé (l'abbé), vicaire à Saint-Louis de Brest (1884-1892).
 CALVEZ, instituteur à l'Etablissement des Pupilles de la Marine, Guilers-Brest.
 CALVEZ, Yves (l'abbé), recteur de Lanhouarneau.
 CAM, négociant en bois, rue de Paris, Morlaix.
 CAM, J., séminariste, Plougastel-Daoulas (1902-1909).
 CAP (LE), Fr. (l'abbé), vicaire à Locmaria-Plouzané (1900-1906).
 CARAES, Joseph, docteur-médecin à Lannilis.
 CARAES, Jean, négociant à Lannilis.
 CARDINAL, Congrégation du Saint-Esprit, Chevilly.
 CARIOU, J., huissier à Saint-Renan.
 CAROFF, Arthur, commissaire de marine, Toulon.
 CAROFF, L.-V. (l'abbé), vicaire à Landunvez.
 CAVAREC, Ildut, propriétaire à Plounéour-Trez.
 CAVAREC, Ildut, propriétaire à Goulven (1900-1909).
 CELTON, Corentin (l'abbé), vicaire à Lesneven.
 CHALOT-DONAT, Charles, avocat à Lannion (Côtes-du-Nord) 1902-1903).
 CHAPALAIN, Jean-François, Plabennec.
 CHAPEL, François, pharmacien à Rosporden.
 CHAPEL, Jean, docteur-médecin, Plougastel-Daoulas.
 CHEVALIER (LE), Louis, maître-répétiteur à Lesneven (1899-1910).
 CLOAREC, Emile, brigadier d'artillerie, Lambézellec.
 CLOAREC, J. (l'abbé), recteur de Saint-Vougay (1879-1881).
 CLOAREC, P. (l'abbé), vicaire à Locquénolé.
 CLOATRE, F. (l'abbé), vicaire à Quimerc'h.
 COATAUDON (DE), Hyacinthe, chef de gare en retr., Plounéour-Trez.
 COGNETS (DES), Casimir, Roscoff.
 COGNETS (DES), Emile, Roscoff.
 COLIN, A. (l'abbé), professeur honoraire, Lesneven (1862-1869) 1872-1910).
 COLIN, F. (l'abbé), recteur de Gouézec.
 COLIN, J. (chanoine), curé-doyen, Saint-Thégonnec.
 COLIN, Mathieu, propriétaire, Le Folgoët.
 COLIN, Pierre, avoué, Brest (1884-1891).
 COLIN, T. (l'abbé), aumônier de la Retraite, Lesneven (1879-1886).
 COLLOC (l'abbé), vicaire à Saint-Sauveur, Sizun.
 CONQ, Augustin (l'abbé), vicaire à Saint-Pol de Léon.
 CONTANT, Louis, pharmacien, Plouay (Morbihan).
 CORCUFF, Victor, capitaine d'Infanterie, au Gabon.
 CORDIER, Jean, imprimeur-libraire à Saint-Lô (Manche).
 CORGNE, Eugène, professeur au Collège de Lesneven (1899-1905) (1912, etc.).
 CORNEC, clerc de notaire, Plomodiern.
 CORNEC, Joseph, entrepreneur, 30, quai Ouest, Brest.
 COROLLEUR, maréchal des logis d'artillerie, Brest.
 CORRE, E. (l'abbé), vicaire à Guipavas (1884-1892).

CORRE, F. (l'abbé), curé-doyen de Ploudiry.
 CORRE, F. (l'abbé), recteur d'Audierne.
 CORRE (LE), Fernand, licencié en droit, Lesneven (1896-1905).
 CORRE, J.-F. (l'abbé), Penmarc'h.
 CORRE, Hervé, Kernouës (1877-1885).
 CORRE L. (chanoine), recteur de Saint-Mathieu de Quimper (1869-1877).
 CORRE, Paul, lieutenant-colonel d'infanterie coloniale, Lorient.
 CORRIC (l'abbé), curé d'Aizecq (Charente).
 COTTEN, Guy, clerc de notaire, Rosporden.
 COTTEN, Jean, séminariste, Quimper (1906-1913).
 COULOIGNER, médecin de la Marine, Toulon.
 COURTÈS, premier maître mécanicien, Brest.
 COURTOIS, E., pharmacien, Brest.
 COUÉ, Hippolyte, négociant, Landerneau.
 COUTURE, Anatole, officier d'administration, Paris.
 COZANET, Ambroise, négociant, Lesneven (1883-1890).
 COZANET, Bernard (l'abbé), vicaire à Scaër.
 COZANET, Florentin (l'abbé), vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge.
 COZANET, François, négociant à Lesneven.
 COZIC, J. (chanoine), curé-doyen de Lesneven (1892), maître d'étude (1866-1867), sous-principal (1877-1880).
 CROZON, Emile, avocat, 23, rue de la Villeneuve, Morlaix.
 CRAVEUR, négociant-expert, Plabennec.
 CRÉACH, A. (l'abbé), vicaire à Port-au-Prince, Haïti.
 CREIGNOU, C.-E. (l'abbé), vicaire à Landerneau.
 CROM, F. (l'abbé), recteur de Loguivy-lès-Lannion (Côtes-du-Nord).

MM.

D

DANT (LE), Edmond (l'abbé), vicaire à Plouyé.
 DANTEC, F., négociant, Brasparts.
 DARÉ, F.-M.-G. (l'abbé), vicaire à Taulé.
 DARIDON, François, professeur au Collège de Lesneven (1903, etc.).
 DÉNIEL, Casimir (l'abbé), vicaire à Brélès.
 DÉNIEL, Louis, séminariste, Quimper.
 DFNNIEL, Henri, employé des Télégraphes, Brest.
 DESCHENNES, Eugène, propriétaire, Lesneven.
 DIDOU, Emmanuel, brigadier des Douanes, Brest.
 DIEULEVEULT (DE), Henri, négociant, Lesneven.
 DIEULEVEULT (DE), Joseph, au château du Méné, Le Folgoët.
 DIEULEVEULT (DE), Paul, négociant, Lesneven (1883-1891).
 DOLL, 24, quai de la Douane, Brest (1873-1878).
 DONVAL, maire de Saint-Marc.
 DUCLOS, Victor (l'abbé), ancien professeur, aumônier, Landerneau.
 DUJARDIN, Albert (l'abbé), professeur au Collège de Lesneven (1889-1897) (1902, etc.).
 DUJARDIN, L., docteur-médecin, Saint-Renan.
 DUTERQUE, Jules, docteur-médecin, Lesneven (1896-1903).

MM.

E

ELLÉGOET, François, à Plabennec.
 EMILY, Ange, à Guipavas.
 EOZENNOU, Jean-François, Plabennec.
 EVEN, Louis, étudiant en Lettres, Relecq-Kerhuon (1907-1908).

MM.

F

FALHUN, A. (l'abbé), recteur de Saint-Thonan (1877-1886).
 FALC'HUN, J. (l'abbé), recteur de Locunolé.
 FALHUN, Jean-Marie, Plounéour-Trez (1900-1906).
 FALHUN, Pierre, Plounéour-Trez (1899-1904).
 FARCY, chimiste du Ministère des Finances, 17, rue Godefroy Cavaignac, Paris.
 FAUQUE, Louis, notaire à Cléder (1861-1868).
 FAVÉ, Antoine (l'abbé), ancien aumônier, Maison de Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon.
 FÉROC, J. (l'abbé), recteur de Ploujean.
 FÉROC, J.-Y. (l'abbé), recteur du Pont-de-Buis.
 FILY, F. (l'abbé), ancien aumônier, Saint-Pol-de-Léon (1860-1867).
 FILY, G. (l'abbé), chapelain à Plougouven (1885-1891).
 FILY, S. (l'abbé), ancien aumônier, Saint-Pol-de-Léon (1867-1875).
 FLOC'H, Edouard (l'abbé), instituteur, Recouvrance.
 FLOC'H, J.-F. (l'abbé), aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres, Brest.
 FOLL, Auguste (l'abbé), ancien recteur, Morlaix, professeur 1873-1879).
 FOLL, J. (l'abbé), professeur à Saint-Vincent, Quimper (1897-1901).
 FORICHER, Eugène, séminariste, Quimper (1902-1908).
 FOURNIS, P., rue Juliette Lambert, 15, Paris.
 FRANCÈS, Joseph, négociant, Lesneven (1869-1881).
 FRANCÈS, Joseph, professeur au Collège d'Abbeville.

MM.

G

GALL (LE), Fr.-Eucher (l'abbé), vicaire à Clédén-Poher (1900-1904).
 GALL (LE), J.-C. (l'abbé), directeur de l'Ecole Saint-Pierre, Plougas-tel-Daoulas (1885-1889).
 GALL (LE), Louis, commis des Postes, Brest (1881-1889).
 GALL (LE), Joseph, Saint-Urbain.
 GALL (LE), M., Saint-Urbain.
 GALL (LE), S. (l'abbé), vicaire à Collorec.
 GALL (LE), Y.-J. (l'abbé), vicaire à Lesneven (1885-1890).
 GALL (LE), Y.-M. (l'abbé), vicaire à Carantec.
 GAONAC'H, J. (l'abbé), professeur à Saint-Vincent, Quimper.

MM.

GAUDICHE, Emmanuel (l'abbé), professeur, Bon-Secours, Brest (1892-1894).
 GÉLÉBART, P.-M. (l'abbé), à Landunvez.
 GLAIZOT, Jules, négociant, Pontrieux.
 GLOANEC, Jacques (l'abbé), ancien principal, Guipavas (1869-1876) 1882-1907).
 GOARANT, G., pâtissier à Lesneven.
 GOFF (LE), A. (l'abbé), vicaire à Lampaul-Guimiliau.
 GOFF (LE), Ch., imprimeur, Châteaulin (1875-1882).
 GOGÉ, Louis, industriel à Landivisiau.
 GONIDEC, F. (l'abbé), vicaire à Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord).
 GORET, J. (chanoine), supérieur de la Maison Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon.
 GORET, L. (l'abbé), vicaire à Lanmeur.
 GOURIOU (l'abbé), vicaire à Crozon.
 GOURMELON, Jean, commis de comptabilité de la Marine, Saint-Marc, Brest (1885-1893).
 GOURVENNEC, Michel, séminariste, Quimper (1906-1911).
 GOURVIL, F. (l'abbé), vicaire à Poullaouen.
 GRALL, F. (l'abbé), professeur au Collège de Saint-Pol-de-Léon (1893-1899).
 GRALL, F. (l'abbé), vicaire à Plouguerneau (1888-1894).
 GRALL, L., industriel, Landivisiau.
 GRALL, M. (chanoine), curé-doyen de Ploudalmézeau (1856-1885) professeur (1872-1885).
 GRAVERAN, séminariste, Quimper.
 GRIGNOU, L., adjoint au maire de Tréfléz.
 GRIGNOU, comptable des Chemins de fer départementaux, Brest.
 GRIGNOUX, J.-M., pharmacien à Plougastel-Daoulas (1885-1893).
 GUÉGAN, H. (l'abbé), vicaire à Saint-Martin de Brest, ancien professeur.
 GUÉGUEN, Auguste, capitaine d'artillerie coloniale, 1^{er} régiment, La Rochelle (1883-1890).
 GUEN (LE), Jean, étudiant, Guipavas (1910-1913).
 GUEN (LE), Y. (l'abbé), recteur de Kernilis (1878-1885), ancien professeur.
 GUEN (LE), Y. (l'abbé), vicaire au Guilvinec.
 GUÉNÉGAN, J. (l'abbé), vicaire à Rosnoën.
 GUENNOU, J.-F. (l'abbé), maître surveillant au Collège de Lesneven (1910-1913).
 GUÉVEL, U. (l'abbé), vicaire à Plounéour-Trez (1883-1893).
 GUÉZENNEC (l'abbé), recteur de Pencran.
 GUIAVARCH (l'abbé), recteur de Loc-Eguiner-Ploudiry.
 GUILLERM, G. (l'abbé), vicaire à Taulé 1887-1894).
 GUILLERM, G. (l'abbé), vicaire à Plouhinec.
 GUILLERM, H. (l'abbé), vicaire à Plougastel-Daoulas.
 GUILLERM, J. (l'abbé), recteur de Gouesnou.
 GUILLERM, R., séminariste, Quimper (1905-1912).
 GUILLERMIT, Alcide (l'abbé), vicaire à Saint-Mathieu de Quimper.
 GUILLERMIT, Augustin (l'abbé), professeur au Collège de Lesneven (1894-1901) 1911, etc.).
 GUILLERMIT, Eugène, docteur-médecin, Plouguerneau (1895-1904).
 GUILLIEC, Pierre, aide-secrétaire de Mairie à Lesneven.
 GUILLOU, Y. (R. P.), missionnaire à Saïgon.

H

MM.

HAMEURY, rue Saint-Melaine, Morlaix.
 HÉLIÈS, Guillaume (l'abbé), aumônier, Lesneven (1874-1880).
 HENRY, Ch. (l'abbé), vicaire à Briec.
 HERRY, Joseph (l'abbé), professeur, Bon-Secours, Brest (1891-1897).
 HERRY, Paul, étudiant en médecine, Nantes.
 HERVÉ, Joseph (l'abbé), vicaire à Plouguerneau.
 HILY, J.-F. (l'abbé), aumônier, Landerneau.
 HIR (LE), Baptiste, Guissény.
 HIR (LE), L. (l'abbé), aumônier du Calvaire, Landerneau.
 HIR (LE), relieur, 3, rue Amiral-Linois, Brest.
 HIR (LE), Paul, Brest (1888-1894).
 HOSTIS (L'), Athanase (l'abbé), maître surveillant, Saint-Vincent, Quimper (1895-1903).
 HUNAUT, G. (l'abbé), recteur Coray (1863-1868).
 HUNAUT, J.-M., docteur-médecin, Lambézellec 1889-1896).
 HUNAUT, J. (l'abbé), vicaire à Lanhournearneau (1891-1897).
 HUNTZIGER, Léon, professeur de musique au Collège de Lesneven (1872, etc.).
 HUNTZIGER, Paul, docteur-médecin.
 HUTIN, René, médecin de la Marine, Landévennec.

I

MM.

INIZAN, Pierre, adjoint-maire, Kernouës.
 INIZAN, Vincent, maire de Kernouës.
 INIZAN, Y. (l'abbé), vicaire à Plouzané.
 INIZAN, Y., propriétaire à Kerléo, Kernouës.
 INIZAN, Y., propriétaire au Folgoët.
 IZENIC, Louis, notaire à Landerneau (1889-1895).

J

MM.

JACOB (l'abbé), recteur de Milizac (1858-1862).
 JACOLOT, Jean, vicaire à Tréméven.
 JACOPIN, P.-M. (l'abbé), vicaire à Tourc'h.
 JACQ (LE), Pierre (chanoine), curé-doyen de Crozon (1859-1867) professeur (1874-1878).
 JAFFRÈS, François, étudiant, Lampaul-Guimiliau.
 JAFFRÈS, Y. (l'abbé), ancien recteur de Plouédern, Lamp-Guimiliau.
 JAOUEN, Paul (l'abbé), recteur de Plougourvest.
 JESTIN, François, propriétaire au Drennec.
 JESTIN, Pierre, à Plabennec.
 JÉZÉQUEL, Arsène, hôtelier, Lesneven (1888-1895).
 JÉZÉQUEL, François (l'abbé), aumônier de l'Ecole Saint-Louis, Brest.

MM.

JÉZÉQUEL, Hervé (l'abbé), étudiant, Institut Catholique, Paris.
 JÉZÉQUEL, P. (l'abbé), vicaire à La Feuillée.
 JÉZÉQUEL, Thénénan (l'abbé), vicaire à Berrien.
 JÉZÉQUEL, Yves, sous-officier au 19^e, Brest.
 JOLIFF (LE), Félix, étudiant à l'Ecole de Médecine Navale, Bordeaux.
 JONCQUEUR, Joachim (l'abbé), vicaire à Crozon (1887-1894).

K

MM.

KAIGRE, Adolphe, imprimeur, rue du Château, Brest (1873-1875).
 KARUEL DE MÉREY, propriétaire, Lesneven (1845-1854).
 KERANDEL, médecin de la Marine, Paris.
 KERAUDREN, Joseph, Camaret-sur-Mer (1904-1908).
 KERAUDY, César, lieutenant d'artillerie coloniale, Brest.
 KERAUDY, Joseph, négociant, Landéda.
 KERBAOL (l'abbé), recteur du Guilvinec.
 KERBOUL, Louis (chanoine), ancien principal, Saint-Pol-de-Léon (1868-1877) professeur (1883-1899).
 KERBOUL, dentiste, rue de la Mairie, Brest.
 KERBRAT, J.-M. (l'abbé), recteur de Guipronvel (1869-1877).
 MIORCEC DE Kerdanet, Charles, maire de Trégarantec (1884-1887).
 MIORCEC DE Kerdanet, Raoul, (R. P.), 38, rue Jean Sans-Peur, Lille (1886-1887).
 KERÉZEON, Désiré (l'abbé), à Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon.
 KERJEAN (chanoine), curé-archiprêtre de Châteaulin (1867-1870) (1874-1875), professeur.
 KERJEAN, René, instituteur, Rosendael (Nord) (1902-1908).
 KERHUEL, Joseph, à Ploudalmézeau (1888-1895).
 KERLIDOU, séminariste, Quimper (1906-1912).
 KERMARREC, Goulven (l'abbé), économe à l'école St-Yves, Quimper.
 KERMARREC, Guillaume (l'abbé), vicaire à Saint-Urbain.
 KERMARREC (l'abbé), séminariste, Quimper.
 KERNÉIS, Adolphe, avocat, 10, rue Foy, Brest (1897-1902).
 KEROMNÈS, Auguste, étudiant, Brest (1896-1910).
 KEROMNÈS, François, professeur honoraire, rue de Paris, 89, Brest-Lambézellec (1867-1873) (1880-1912).
 KEROUANTON, F.-M. (l'abbé), recteur de Logonna-Quimerch.
 KEROUANTON, Pierre (l'abbé), vicaire à Fouesnant.
 KEROUANTON, Urcin (l'abbé), vicaire à Dirinon.
 KERRIEN, Jules, négociant, Lesneven (1877-1881).
 KERVELLA, F.-L. (l'abbé), recteur de Guiclan.
 KERVELLA, François, étudiant à l'Ecole de Médecine Navale, Bordeaux (1902-1909).
 KERVERN, Mathieu, médecin de la Marine, Brest.
 KERVERN, Félix, clerk de notaire, Lambézellec (1896-1900).
 KERVAN, Joseph (l'abbé), instituteur, Le Conquet.
 KERVAN, Jean (l'abbé), aumônier de l'hôpital maritime, Brest.

L

MM.

LABBÉ, Louis, séminariste, Quimper (1908-1911).
 LABOY, Joseph (l'abbé), supérieur de l'Ecole Saint-Yves, Quimper (1885-1891).
 LAMENDOUR, Yves-François (l'abbé), vicaire à Hanvec.
 LAMENDOUR (R. P.) J., missionnaire en Afrique.
 LANDOUARÉ, Léon, docteur-médecin, rue de Siam, Brest (1885-1892).
 LANDURÉ, négociant, Plouvien.
 LANNUZEL, J.-M., vicaire à Saint-Nic.
 LAOUÉAN, Vincent, pharmacien, Quimper.
 LARVOR, Joseph, pharmacien, Lambézellec (1887-1894).
 LARVOR, P., 37, rue Duret, Brest.
 LAUNAY, Victor, greffier de Paix, Châteaulin.
 LAURENT, Joseph, Douarnenez.
 LAVIEC, Yves (l'abbé), curé-doyen de Plouigneau.
 LÉAL, Henri, étudiant, Plouvien.
 LÉAL, René (l'abbé), recteur de Plouvien.
 LECAM, Eugène, négociant à Port-Louis (Morbihan) (1875-1880).
 LEZ (LE), ancien huissier, Lesneven.
 LEMERDY, Jean (l'abbé), recteur de Plouzané (1867-1872).
 LÉON, Yves, séminariste, Quimper (1904-1910).
 LÉOST, Emile, hôtelier, Saint-Renan.
 LÉOST (l'abbé), recteur de Saint-Pabu.
 LÉOST (l'abbé), instituteur, Ploumoguier.
 LESCONNEC, Joseph, boucher, Lesneven.
 LESCONNEC, Nicolas (l'abbé), vicaire à Saint-Sauveur de Brest.
 LESPAGNOL, Auguste, séminariste, Quimper.
 HELGOUALCH (L'), René (l'abbé), vicaire à Lambézellec.
 HER (L'), Charles (l'abbé), vicaire à Plouguin.
 LICHOU, Charles (l'abbé), recteur de Santec.
 LICHOU, Gabriel (l'abbé), vicaire à Saint-Goazec.
 LOARER (LE), Emile, lieutenant d'infanterie, Saint-Brieuc.
 LOAEC, Louis (l'abbé), vicaire à Saint-Martin de Morlaix.
 LORIAN, J.-M., à Guipavas.
 LOUVET, Guillaume, Guipavas.
 LOUVET-JARDIN, Achille, directeur particulier de la C^{ie} d'Assurances l'Union, rue du Château, 11, Brest.
 LOUVIÈRE, Arthur (chanoine), aumônier du Carmel, Morlaix (1894-1895).
 LOYER, Georges, inspecteur des chemins de fer du P.-L.-M., 2, boulevard Henri IV, Paris.
 LUCAS, Hervé, docteur-médecin à Saint-Renan (1881-1890).
 LUCAS, Jean, à Bohars.
 LUCAS, Pierre, pharmacien à Saint-Renan (1886-1894).
 LUGUERN, P.-M. (l'abbé), vicaire à Camaret-sur-Mer.
 LUNVEN, Michel, séminariste, Quimper.

M

MM.

MADEC, Hippolyte, commerçant, Roscanvel.
 MADEC, employé des Postes et Télégraphes, Lesneven.

MM.

MAGUET, J.-L. (l'abbé), recteur de Ploudaniel.
 MALARDEAU, Adolphe, négociant, Gouesnou.
 MANCHEC (LE), Auguste, notaire, Saint-Martin d'Asprès (Orne).
 MAOUT (LE), Yves (l'abbé), vicaire à Gouesnou.
 MASSERON, Alexandre, avocat, Brest (1888-1898).
 MASSON (l'abbé), ancien professeur, missionnaire apostolique, Porspoder (1860-1867) 1871-1873).
 MAURICE, Joseph (l'abbé), curé de Pont, diocèse de Tours.
 MAZÉ, Guillaume, à Saint-Thonan.
 MAZÉ, Joseph (l'abbé), instituteur, Landivisiau.
 MÉNÈS, J.-M. (l'abbé), recteur de Ploumoguier.
 MENGUY, J. (l'abbé), vicaire à Plogonnec.
 MENN (LE), Yves, Guissény.
 MESSAGEUR, Prosper (chanoine), supérieur du Grand Séminaire, Quimper (1879-1883).
 MEUR (LE), Amédée, docteur-médecin, Ploudalmézeau (1887-1895).
 MEUR (LE), (l'abbé), recteur de Plougouvelin.
 MICHEL, Prosper, ancien notaire, Le Conquet.
 MIOSEC, J.-P. (l'abbé), vicaire à Saint-Marc (1891-1898).
 MIQUEAU, Léonce, étudiant, Guilers-Brest.
 MOAN (LE), (l'abbé), recteur de Plourin-Ploudalmézeau (1864-1870).
 MOENNER, Alain (l'abbé), principal du Collège de Lesneven (1890-1895) (1901, etc.).
 MOENNER, Yves, séminariste, Quimper (1903-1910).
 MOENNER, étudiant en médecine, Rennes (1907-1912).
 MOIGNE (LE), J. (l'abbé), vicaire à Moëlan.
 MOIGNE (LE), (l'abbé), vicaire à Ploujean.
 MONDOT, Jules, Câbles, Brest.
 MONOT, Jean, docteur-médecin, Moëlan (1896-1906).
 MONOT, Y., recteur de Lannédern (sorti en 1886), ancien professeur.
 MONOT, Paul (l'abbé), vicaire à Plouzané (1890-1898).
 MONOT, J.-L. (l'abbé), vicaire à Trégourez.
 MORVAN, J.-M. (l'abbé), vicaire à N.-D. du Carmel, Brest.
 MORVAN (l'abbé), vicaire à Bodilis.
 MORVAN, Louis, commis principal au Câble, 30, r. Jean-Macé, Brest.
 MORVAN, Yves, maire de La Forêt-Landerneau.
 MORVAN, Laurent (l'abbé), vicaire à Lopérec.
 MOYSAN, Tymen, Plabennec.

N

MM.

NAGARD (LE), Châteaulin.
 NAN (LE), Yves, séminariste, Quimper.
 NAOUR (LE), G., entrepreneur, Quimper.
 NICOL, Théophile, négociant, Lesneven (1861-1868).
 NICOLAS, François, recteur de Plomodiern.
 NICOLAS, juge de paix, Rosporden.
 NICOLAS, (R. P.), Prieuré Saint-Michel (Belgique) (1888-1893).
 NOEL, J.-F. (l'abbé), aumônier, Pont-l'Abbé.

MM.

NOEL, Yves, maire de Plounéour-Trez (1881-1887).
 NORMANT, docteur-médecin, Kerhuon.
 NOURY, François, pharmacien à Crozon.

O

MM.

ODEYÉ, Eugène, pharmacien, Lannilis.
 ODEYÉ, Joseph, docteur-médecin, maire de Lesneven (1885-1889).
 ODEYÉ, L. (l'abbé), vicaire à Saint-Melaine, Morlaix.
 OLLIVIER, Etienne (l'abbé), recteur de Saint-Frégant.
 OLLIVIER, François-Marie, Plounéour-Trez.
 OLLIVIER, Goulven (l'abbé), vicaire à Clédén-Cap-Sizun.
 OLLIVIER, Jean-François (l'abbé), surveillant à l'Ecole de Bon-Secours, Brest.
 OLLIVIER, Jean-Marie, propriétaire, Goulven.
 OLLIVIER, Louis, à Lanarvily.
 OLLIVIER, Yves-Marie (l'abbé), recteur de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec (1879-1886).
 OMNÈS, Benoît, agent général d'Assurances, 13 ter, rue de la Mairie, Brest (1898-1904).
 OMNÈS (l'abbé), aumônier de l'asile Saint-Athanase, Quimper.

P

MM.

PALLIER, Baptiste (l'abbé), recteur de Kernouës (1879-1885).
 PAPE, Yves, professeur au Collège de Barbezieux (Charente).
 PASCOET, Auguste, pharmacien à Morlaix.
 PASQUIC, Goulven, représentant de commerce, Le Relecq-Kerhuon.
 PASTEUR, Claude (l'abbé), vicaire à Saint-Sauveur de Brest.
 PATINEC, François, séminariste, Quimper (1907-1912).
 PAUL, Charles (l'abbé), professeur au Collège de Lesneven (1894-1899) (1903, etc.).
 PAUL, Théodore, ancien maître-répétiteur au Collège de Lesneven (1903-1909) (1911-1913).
 PAUL, agent d'administration, Lorient (1881-1889).
 PELLAN, maréchal des logis, Guilers-Brest.
 PELLEC (LE), sous-officier d'artillerie, 3^e régiment, Toulbrock.
 PELLICANT, Thénénan (l'abbé), vicaire à Ploudaniel (1890-1894).
 PENARGUÉAR, Henri, séminariste, Quimper.
 PENGAM, Joseph (l'abbé), vicaire à Saint-Louis de Brest.
 PENGAM, Vincent (l'abbé), recteur de Plouvorn (1865-1873).
 PENNANROS (DE), Xavier, Douarnenez.
 PÉRAN, missionnaire au Manitoba (Canada).
 PÉRÈS, missionnaire, professeur, Nantes.
 PÉRON, P., Landerneau.

PERROT, Jean (l'abbé), chapelain à Kerouzéré, Sibiril.
 PÈRVÈS, J.-M., médecin principal de la Marine, Cherbourg.
 PESQUER, L., au Conquet.
 PÉZENNEC, Eugène, professeur au Collège de Lesneven (1890-1898), professeur (1892, etc.).
 PICARD (l'abbé), recteur de Trégourez.
 PICHON, Louis, sénateur du Finistère, maire de Tréfléz (1857-1859).
 PICHON, Paul, capitaine de frégate en retraite, Tréfléz (1870-1871).
 PIERRE, P., professeur au Collège de Lesneven (1911, etc.).
 PILVEN, L., capitaine d'artillerie, Vannes (1885-1895).
 PLESSIS, Amédée, professeur au Collège de Lesneven.
 PLOUGOULM, Hervé (l'abbé), recteur de Plouégat-Guerrand.
 POCHARD, commis, Caisse d'épargne, 60, rue d'Aiguillon, Brest.
 POCHARD, Edmond, sous-lieutenant au 48^e d'infanterie, Guingamp (1896-1904).
 POCHARD, Georges, étudiant, Plouescat (1902-1912).
 POCHARD, J.-J., curé, Angleterre.
 POCHARD, Paul, professeur au Collège de Pontarlier (Doubs) (1895-1903).
 PONDÁVEN, G. (l'abbé), sous-inspecteur diocésain, Quimper.
 PONDÁVEN, Mathieu (l'abbé), aumônier des Pupilles, Guilers-Brest.
 PONT, Jean, agriculteur à Plounéour-Trez.
 PONT, Théophile (l'abbé), vicaire aux Cayes, Haïti.
 POULIQUEN, François, expert, Plouédern (1878-1882).
 POULIQUEN, Yves, propriétaire, Le Relecq-Kerhuon.
 PRAT, Edouard, docteur-médecin, Pleyber-Christ.
 PRIGEAC, Louis (l'abbé), vicaire à Landrévarzec.
 PRIGENT, J.-L. (l'abbé), vicaire à Briec.
 PRIGENT, J.-M. (l'abbé), instituteur à Plougastel-Daoulas (1898-1903).
 PRIGENT, Louis, premier maître fourrier de la Marine en retraite, 38, rue Yves Collet, Brest (1874-1881).

MM.

Q

QUÉDEC, Etienne, docteur-médecin, Landerneau (1897-1898).
 QUEINNEC, François, médecin-dentiste, Brest.
 QUÉMÉNER, Emile, médecin de la Marine, Brest.
 QUENTEL, Joseph, clerc de notaire, Porspoder.
 QUENTEL, Jos. (l'abbé), professeur, Bon-Secours, Brest (1887-1895).
 QUENTEL, J.-M. (l'abbé), recteur de Lampaul-Plouarzel (1873-1879).
 QUÉRÉ, Alexandre, sous-économe au lycée de Coutances (Manche).
 QUILLÉVÉRÉ, J.-Y. (l'abbé), vicaire à Poullaouen.
 QUILLÉVÉRÉ, recteur d'Argol.
 QUINTIN, Louis, docteur-médecin, Plouescat (1883-1885).

MM.

R

RAGUÉNÈS, Saint-Pierre-Quilbignon.
 RAMÉE, Louis, pharmacien, Guipavas (1885-1893).

RANNOU, Joseph, étudiant à Lille (1902-1907).
 REVAULT, Louis, notaire à Douarnenez.
 RIOU, A., étudiant en lettres, 32, rue de Monceau, Paris (1899-1906).
 RIOU, A. (l'abbé), vicaire à Plogoff.
 RIOU, Auguste, quincaillier, Lesneven.
 RIOU, P., missionnaire à l'Alberta, Canada.
 ROBIN, Eugène, entrepreneur, Lesneven.
 ROBERT, Ernest, agent d'Assurances, Landerneau.
 ROHEL, Pierre, propriétaire, Ploudiry (1879-1883).
 RODELLEC DU PORZIC (DE), Robert, notaire à Saint-Renan.
 ROLLAND, Emile, Câbles, Brest.
 ROPARS, François, séminariste, Quimper.
 ROSCONGAR, Alain, propriétaire, Bohars.
 ROSEC, J.-F., vicaire à Plourin-Ploudalmézeau (1893-1899).
 ROSPARS, L. (chanoine), Quimper, professeur (1869-1879).
 ROSSI, Lucien (chanoine), aumônier, Quimper, sous-principal (1873-1876).
 ROUDAUT, Laurent (l'abbé), vicaire à Sainte-Croix, Quimperlé.
 ROUDAUT, Louis, pharmacien, Lesneven (1876-1884).
 ROUDAUT, Y. (l'abbé), instituteur, Saint-Martin, Brest (1900-1904).
 ROUÉ, J.-L. (l'abbé), vicaire à Plouvien.
 ROULL, F.-A. (chanoine), curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest professeur 1867-1873), principal (1873-1893).
 ROUX (LE), Edouard, secrétaire de Mairie, Lesneven (1876-1882).
 ROUX (LE), J.-M. (l'abbé), Saint-Vincent, Quimper (1903-1908).
 ROUX (LE), Jean-Louis (l'abbé), vicaire à Saint-Martin de Morlaix (sorti en 1888).
 ROUX (LE), Louis (l'abbé), vicaire à Saint-Melaine de Molaix.
 ROY (LE), Alexandre (l'abbé), vicaire à Crozon (1885-1891).
 ROY (LE), Gabriel, étudiant, Crozon (1906-1913).
 ROY (LE), Jean (l'abbé), recteur de Saint-Jean-du-Doigt.
 ROZEC, François (l'abbé), recteur de Plonévez-du-Faou.
 ROZEC (l'abbé), instituteur au Conquet.
 ROZEC, J.-P. (l'abbé), recteur de Lanneufret.
 ROSUEL, Alphonse, Brest (1858-1865).
 RUSQUÉC (DU), René, avocat, Quimper.
 RUSQUÉC (DU), Joseph (1894-1896).

MM.

S

SABOT, Claude, notaire, Morlaix.
 SALAUN, Amédée (chanoine), curé-doyen d'Ouessant.
 SALAUN, F.-M. (l'abbé), vicaire à Lesneven (1884-1892).
 SALIOU, Gabriel (l'abbé), recteur de Plounéour-Trez (1873-1879).
 SALOU, Louis (l'abbé), ancien professeur à l'Ecole Saint-Louis, Brest (1894-1899).
 SALOU (l'abbé), recteur de Plougoulm.
 SAOUT, Gabriel, à Matignon (Côtes-du-Nord).
 SAOUT, Guillaume (l'abbé), vicaire à Kerfeunteun.

MM.

SCLÉAR, Louis, à Plabennec.
 SÉGALEN, François (l'abbé), recteur de Spézet.
 SÉGALEN, Jean (l'abbé), recteur de Mespaul (1878-1884).
 SÉITÉ, Goulven (l'abbé), vicaire à Primelin.
 SENNET, Alfred (l'abbé), vicaire à Lambézellec.
 SILGUY (vicomte DE), Christian, propriét., Landerneau (1897-1898).
 SIMON, Nicolas (l'abbé), recteur de La Forêt-Landerneau.
 SIMOTTEL, René, industriel, rue de Paris, 38, Brest (1893-1899).
 SOUBIGOU, Ambroise (l'abbé), vicaire à Plouédern.
 SOUBIGOU, Auguste, propriétaire, Roscoff.
 SOUBIGOU, Louis, notaire, conseiller général, député du Finistère, Lesneven (1873-1883).
 SOUN, Charles, séminariste, Saint-Jacques.
 SPAGNOL fils, électricien, Lesneven.
 SPARFEL, J.-F.-Marie (l'abbé), instituteur à Plougastel-Daoulas (1898-1904).
 SPARFEL, G. (l'abbé), vicaire à Plougastel-Daoulas (sorti en 1894).
 STANG (LE), Jean-Joseph (l'abbé), vicaire à Ploudaniel.
 STEUN, Guillaume (l'abbé), professeur au Collège de Lesneven (1879-1883) (1890, etc.).

MM.

T

TABURET, Ernest, père, négociant au Conquet.
 TABURET, Ernest, fils, négociant au Conquet.
 TABURET, Hippolyte, négociant à Saint-Renan.
 TANGUY, Albert, docteur-médecin, Landerneau.
 TANGUY, J. (l'abbé), vicaire à Pont-l'Abbé (1887-1892).
 TAPIÉ, professeur au Collège de Château-Gontier, ancien professeur.
 THÉPAUT (l'abbé), vicaire à Goulien.
 THÉVEN DE GUÉLÉLAN, Anatole, pharmacien à Plouescat (sorti en 1901).
 THÉSÉE, V., médecin-dentiste, 18, rue d'Aiguillon, Brest.
 TRAON, Christophe (l'abbé), à Plounéour-Trez.
 TRAON, Auguste (l'abbé), vicaire à Lanildut.
 TOURNELLE, J.-M. (l'abbé), vicaire à Plonévez-Porzay.
 TRÉBAOL (R. P.), Llanrowst, North Wales (Angleterre).
 TRÉGUIER, chef d'escadron au 59^e d'artillerie, Charenton.
 TRÉMINTIN, Pierre, conseiller général, avocat, maire de Plouescat (1889-1895).
 TROMELIN, Louis, minotier à Plouguin.

M.

U

UGUEN, Jean (chanoine), supérieur de l'Institution Saint-Vincent, Quimper (1881-1889).

MM.

V

VASSEUR (LE), Jean (l'abbé), professeur au Collège de Lesneven (1889-1895) (1900, etc.).
 VICAIRE, Eugène, 105, rue de Paris, Brest (1903-1909).
 VICAIRE, Joseph (l'abbé), ancien professeur à l'Ecole Saint-Louis, Brest.
 VINCELLES (DE), Fernand, à la Roche-Maurice.
 VINCELLES (DE), Henri, conseiller d'arrondissement, maire de Lanarvily (1883-1887).
 VERN (LE), (R. P.), missionnaire, Cluny, Alberta (Canada).
 VERGOS Edouard (l'abbé), professeur à l'Ecole Gerson, 31, rue de la Pompe, Paris (XVI^e).

